L'ETENDARD

Journal quotidien, paraissant le matin, le midi et le soir.

Bureaux: 37 rue Saint-Jacques.

ABONNEMENTS POUR LA VILLE:

UN AN............ $6.00
SIX MOIS............ 3.00

ABONNEMENTS POUR LA CAMPAGNE:

UN AN............ $5.00
SIX MOIS............ 2.50

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER:

Pour l'Angleterre, la France, l'Italie, et tous les pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de **huit piastres** (43 francs). Pour les Etats-Unis, même que pour le Canada. ($5.00).

EDITION HEBDOMADAIRE.

ABONNEMENTS............ $1.00

Cette édition de douze grandes pages de matière à lire, renferme en outre une feuille de 16 pages de feuilleton, (grand format), donnant à la fin de l'année 4 volumes de plus de 200 pages chaque.

Tout abonnement est payable d'avance.

L'ETENDARD

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Redaction — M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

TARIF DES ANNONCES.

	Par ligne
Première insertion	$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 [illegible]
do trois fois par semaine	0 [illegible]
do deux fois do	0 [illegible]
do une fois do	0 [illegible]
Un mois, tous les jours	1 00
Deux mois, do	1 50
Trois mois, do	2 50
Six mois, do	3 00
Un an, do	5 00

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 centins:

Avis de Naissance, Mariage ou Décès,
Demandes d'emploi,
Demandes de domestiques ou employés,
Annonces pour chambre ou pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés.

AVIS.

Toutes Notices et Avis Spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées ou publiques, etc., seront insérés à raison de vingt centins la ligne.

5me ANNEE — **MONTREAL, SAMEDI 19 MARS 1887.** — **No. 69**

LE CHASSEUR CANADIEN

(No 178)

(Suite.)

Ces décharges répétées coup sur coup, les hurlements que poussaient sans interruption les Comanches, en faisant croire aux Apaches de la plaine à la présence de nombreux combattants contre lesquels ils avaient à lutter, les firent hésiter un moment dans leur poursuite. Ce moment d'hésitation servit heureusement les deux fugitifs, qui, protégés par le feu de Rayon-Brûlant et de ses compagnons, purent traverser sains et saufs la rive découverte et gagner le canot.

Les Apaches de la rive gauche virent, au moment où la petite troupe s'embarquait dans le canot, combien elle était peu nombreuse, et reprennent leur poursuite avec ardeur; mais il n'était plus temps: les Comanches poussaient au large dans la rivière.

Les cavaliers seuls auraient pu regagner la distance que leur indécision momentanée leur avait fait perdre, mais la Providence leur ayant inspiré la peur des deux infaillibles rifles, les arrêta, et ils continrent leurs chevaux.

"Donnez-moi la main, s'écria vivement Bois-Rosé dès que Pepe et lui se retrouvèrent assis à l'arrière de l'embarcation, qui descendait rapidement le courant du fleuve. Diantre! quelle peur vous m'avez faite en tombant! je vous ai cru mort. Dieu soit béni de m'avoir épargé ce nouveau malheur!

—C'est en tombant, au contraire, que j'ai évité la mort," répondit Pepe en rendant au Canadien une pression de main sinon aussi rude, du moins tout aussi chaleureuse.

Un long silence suivit ce court échange de félicitations mutuelles; car les deux braves chasseurs étaient heureux d'entendre encore une fois ensemble, tandis que le canot glissait sans bruit sur le fleuve, les rumeurs nocturnes des déserts, qui les avaient si souvent charmés dans le cours de leur vie, les hennissements de l'élan, les beuglements lointains des bisons, les notes mélancoliques des grands oiseaux de nuit, et parfois les cris retentissants du cygne mêlés à la voix du vent et aux murmures de la rivière.

Les circonstances étaient cependant de celles où la sécurité n'est pas de longue durée. Tant que le canot vogua entre deux rives basses et sablonneuses, le long desquelles se dressaient à peine quelques buissons où ne s'élevaient que de loin en loin quelques arbres isolés; tant que rien n'empêchait l'œil de plonger la profondeur des plaines, les navigateurs se laissaient bercer doucement par le fleuve. Mais lorsqu'il vint à couler entre deux rives boisées, dont les ombrages pouvaient cacher l'ennemi acharné qui les poursuivait, à la sécurité succéda l'inquiétude, et, la carabine à la main, les deux chasseurs fouillaient d'un regard soupçonneux les bois qui couvraient l'une et l'autre rive.

Pepe ne s'était pas trompé en affirmant que les Indiens embusqués derrière les saules, auxquels s'était jointe une partie de la troupe de l'Oiseau-Noir, étaient les mêmes guerriers qui les avaient assiégés dans l'îlot de la rivière de Gila. C'étaient bien les hommes avec lesquels on se rappelle que l'Antilope devait partir du camp incendié des Mexicains, pour explorer les traces des trois chasseurs. Un minutieux examen, rendu bien difficile par la disparition du radeau flottant, et qui dura deux jours entiers, avait conduit l'Antilope depuis l'embranchement des deux rivières jusqu'au val d'Or, du val d'Or au bord de la Rivière Rouge et jusqu'à l'endroit où Bois-Rosé, Pepe et Gayferos s'étaient embarqués dans le canot du jeune Comanche. Il n'était donc pas probable que l'échec qu'il venait de recevoir arrêtât l'Antilope, une fois sa jonction opérée avec le parti nombreux de l'Oiseau-Noir.

Au milieu des forêts que traversait le fleuve, la navigation devenait dangereuse, lente et pénible: dangereuse à cause des embuscades que les rives pouvaient cacher; lente et pénible, en ce qu'il fallait avoir l'œil partout à la fois, sur les bois épais des bords et sur le cours de l'eau, obstrué à chaque instant par des arbres flottants dont les branchages entravaient la marche du canot et pouvaient en outre le crever d'un moment à l'autre.

Deux heures de navigation n'avaient pas éloigné la barque de plus d'une lieue de l'endroit où les rives du fleuve avaient commencé à se couvrir de grands et sombres taillis, lorsque enfin la lune se leva.

C'était signe que le jour approchait; l'obscurité néanmoins continuait à envelopper la rivière. A peine la lune, qui argentait les sommités des arbres, laissait-elle de loin en loin tomber un pâle et furtif rayon sur le courant du fleuve. Souvent, sur la nappe des eaux que ces lueurs fugitives n'éclairaient pas, les avirons s'engageaient dans le réseau de branchages de quelques arbres flottants accroché au rivage. C'était encore un nouvel obstacle à ajouter aux précédents. Les deux chasseurs s'entretenaient à voix basse, tout en portant leurs regards sur tous les points.

"Si les coquins que nous venons d'étriller, disait Pepe en secouant la tête avec une certaine inquiétude, savent leur métier de maraudeurs, ils auraient beau jeu à venir prendre leur revanche au milieu des embarras de ce maudit fleuve si obstrué, que, de tous ceux que nous avons parcourus en canot, il est le seul que je puisse comparer à l'Arkansas. Depuis que nous sommes entrés dans ce labyrinthe de forêts, nous avons fait à peine une lieue, et à peine y a-t-il une autre lieue entre le commencement de ces taillis touffus et l'endroit où nous avons combattu: total, deux lieues en deux heures. Or, comme je vous le disais, si les coquins savent leur métier, chaque cavalier aura pris un piéton en croupe, et depuis une heure déjà ils peuvent être à nous attendre à l'affût à quelque distance d'ici.

—Je n'ai rien à dire à cela, Pepe, répondit Bois-Rosé; il est certain que ces rives noires sont merveilleusement propres à cacher une embuscade, et je suis d'avis qu'il faut du moins éclairer notre marche sur la rivière pour la rendre plus rapide. Je vais en dire deux mots au Comanche."

A la suite d'une courte délibération à cet effet, les rameurs firent aborder le canot. Les Indiens enlevèrent du rivage une large plaque de gazon qui fut disposée à l'avant de l'embarcation sur deux fortes tranches d'arbre; de menus rameaux de cèdre rouge furent entassés sur cette plaque comme sur la pierre d'un foyer; après quoi on y mit le feu, et une vive clarté, comme celle d'un fanal, se projeta bientôt à une assez longue distance pour éclairer la marche incertaine des navigateurs.

CHAPITRE XXVII

LA PASSE-ÉTROITE.

De temps en temps, à l'aide de branches enflammées du cèdre, le Canadien examinait attentivement le fleuve à l'arrière du canot, tandis que, sur l'avant, le brasier continuait à en guider la marche.

La clarté rougeâtre que répandait le foyer donnait aux Indiens l'aspect fantastique de statues de bronze encore incandescent; sur les rives on voyait les arbres, témoins silencieux du passage des navigateurs, surgir et disparaître tour à tour comme des fantômes, les uns avec leurs guirlandes de mousse balancées par la brise, les autres avec leurs lianes entrelacées, tandis que, dans la zone lumineuse du foyer, les branches et les troncs dont la rivière était couverte semblaient flotter dans une mer de feu.

C'était l'heure où tout dort dans les bois, les bêtes féroces après leur chasse de nuit, les animaux timides avant de secouer le sommeil à l'approche du matin, et où le bibou, le premier des oiseaux qui salue l'aube du jour, est encore engourdi dans le creux des arbres morts. Le silence profond de la nature assoupie n'était troublé que par le bruit monotone des avirons qui fendaient les eaux du fleuve.

Un lugubre incident vint encore ajouter à la sombre majesté de ces heures solennelles.

Etendu au fond du canot, le Comanche blessé, jusqu'alors resté sans mouvement, commença de jeter de temps à autre un gémissement sourd, comme si l'âme luttait contre les derniers liens qui l'attachaient au corps.

(A Continuer.)

REPRODUCTIONS.

LES DONATIONS.

(De *L'Univers.*)

(Suite)

Si chacun de nous se survit dans la famille qu'il laisse, n'a-t-il pas un droit, un devoir envers cette famille? Le testament s'explique donc comme un droit et un devoir de famille. Il naît dans la famille, il est l'expression de la double autorité du père et du propriétaire. Il prend sa source dans la nature; et il serait d'autant plus nécessaire et inviolable que la loi ne serait plus là pour en assurer l'exécution.

Si la famille doit grandir et ne pas s'arrêter au premier degré, la liberté de tester est une institution sociale par excellence. Si la société politique attache quelque intérêt à se développer, et ne veut pas piétiner sur place en recommençant chaque jour sa constitution, si en un mot elle aspire à la perpétuité, elle ne trouvera son point d'appui et l'accompagnement nécessaire de sa destinée que dans la famille fortifiée, agrandie par la fixité du droit et l'entière liberté de tester et de donner.

Ces questions de droit sont entrées dans la politique par de vives effractions. Le 15 mai 1809 Napoléon réunit à son Empire les Etats de l'Eglise en "révoquant la donation de son auguste prédécesseur Charlemagne."

Cette raison de droit est étrange; mais elle atteste l'intimité du césarisme et des légistes: un conquérant qui ne se serait pas frotté aux légistes aurait-il trouvé une pareille idée! La donation de Charlemagne! Il ne s'est donc rien passé depuis Charlemagne; la prescription n'a donc pas suivi son œuvre! Révoquer une donation après mille ans! que de fictions de droit il faut échafauder pour poser une telle question.

C'est sans doute pour cause d'ingratitude que Napoléon révoque la donation de son prédécesseur. Mais il est juge et partie. Il faut supposer que le donateur peut lui-même, de son autorité propre, révoquer la donation, s'il estime que le donataire y a donné lieu. Et puis, comment les droits de Charlemagne sont-ils arrivés à Napoléon? autre fiction. Charlemagne était empereur d'Occident.

Si Napoléon aspirait à un tel empire, il ne l'avait pas officiellement proclamé.

Cette donation de Charlemagne, ainsi que celle de Constantin ont joué un grand rôle dans l'histoire, quoiqu'elles ressemblent à des légendes.

Le Dante, dans son pamphlet de *Monarchia* s'appuie sur la donation de Constantin pour dépouiller le Saint-Siège. Il remarque que cette donation est nulle, parce que l'empire romain étant un et indivisible, Constantin n'a pas eu le droit d'en distraire une partie. De cette annulation découle la suppression du pouvoir temporel que le poète légiste réunit à l'empire d'Allemagne.

Les empereurs allemands sont les successeurs des Césars, à eux tous les droits de souveraineté et de propriété!

La souveraineté temporelle est venue aux Papes naturellement, en vertu du droit d'accession. L'autorité du vicaire de Jésus-Christ entraînant l'indépendance absolue de la personne, conduisait à un droit de propriété ou de souveraineté matérielle.

En l'absence des empereurs, les intérêts se sont groupés autour du Souverain-Pontife; il s'en est trouvé le tuteur.

La possession, l'état de choses s'est paisiblement continué. C'est ce qu'on appelle le pouvoir temporel,

Constantin et Charlemagne l'ont protégé, ils ne lui ont pas attribué un caractère de donation véritable ou même de donation juridique. Ils auraient pu donner ce qui ne leur appartenait pas. Le Dante et Napoléon, deux italiens césariens se rencontrent dans la même doctrine. Ils tournent le droit romain contre l'Eglise. Ils arguent du droit contre l'autorité divine.

C'est la prescription, la possession continuées pendant des siècles qui a constitué cette souveraineté des Papes sur une base absolument juridique.

Dans une lettre adressée aux évêques (13 juillet 1807, Napoléon écrivait: "Héritier du pouvoir de Charlemagne, nous sommes résolus à maintenir l'indépendance de notre trône et l'intégrité de nos droits."

L'idée fixe de Charlemagne lui trotte dans la tête. Mais Charlemagne ne renversait pas le pouvoir temporel du Saint-Siège; il ne cherchait pas, par des subterfuges de droit, à rendre sa couronne indépendante de l'Eglise." Il ne se posait pas en gallican.

Et ici Napoléon affecte le rôle de Louis XIV. Ne dirait-on pas qu'il est sur le point d'être détrôné par Pie VII? Les idées de donation et de succession se mêlent et se confondent dans cette conception d'un empire contradictoire, qui est à la fois césarien, chrétien, gallican, ultramontain. Car, au moment du Concordat, Napoléon a été le plus grand des ultramontains.

Il a reconnu la souveraineté du Pape sur toute l'Eglise catholique, et à lui-même concouru à l'enterrement du gallicanisme, en sollicitant du Pape et par le Pape seul, une nouvelle institution de l'Eglise en France. Mais il allie l'audace des Césars aux supercheries du droit.

C'est dans le creuset du droit qu'il entend préparer les fondements de son empire. Ce droit des légistes, *jus romanum, jus civile, jus Cæsarum*, n'est qu'une décoration impériale et la justification de l'absolutisme; il n'a jamais rien fondé ni rien conservé.

A peine le Concordat signé, le nouveau Charlemagne n'est déjà plus en accord avec l'Eglise. Il imagine sans être chrétien, la cérémonie du sacre; et dans cette même cérémonie, il fait des réserves qui en annulent l'effet. Il se couronna de ses propres mains, ôtant à cet acte du couronnement toute sa signification; et le peuple croit qu'il a été couronné par le Pape.

Il condense dans sa pensée toutes les subtilités des légistes sur la distinction des pouvoirs et les adapte à la formule juridique du nouvel empire d'Occident. Il est l'empereur légiste, le vrai successeur des empereurs romains.

C'est par le droit non moins que par l'épée qu'il veut réduire les peuples. Il brise les résistances politiques par l'épée; il dissout par le droit les institutions aristocratiques et traditionnelles qui lui font obstacle.

Ce caractère de la conquête romaine, il l'a transporté dans toutes ses conquêtes, en France, en Espagne, en Italie, sur les bords du Rhin.

Le code civil suivait ses armées, et la loi des partages forcés s'installait avec notre domination. Et elle a plus duré que notre domination; elle règne encore dans le midi de l'Europe. Les pays allemands qui l'avaient acceptée commencent à réagir avec une certaine force, et reviennent peu à peu à leurs anciennes coutumes de conservation sociale.

Depuis le triomphe du christianisme sur l'empire romain le despotisme s'est réfugié dans les arcanes de ce droit romain qui avait persécuté l'Eglise pendant trois siècles, pour y puiser des arguments et des prétextes. Les princes ambitieux, catholiques ou non, en ont trouvé. Napoléon seul a réalisé, dans toute son ampleur la doctrine césarienne.

C'est sur des idées empruntées au droit civil qu'il s'est appuyé. Il a invoqué les théories des légistes sur la propriété, les donations, les successions: Du cercle étroit où elles s'agitaient dans l'intérêt des individus et des familles, il les a transportées dans les sphères politiques les plus hautes et les plus vastes.

Et là a été le secret de sa grandeur et de ses revers.

COQUILLE.

Ce que peut faire le vrai mérite

La vente sans précédent du BOSCHEES GERMAN SYRUP depuis quelques années a étonné le monde. Il est sans aucun doute le meilleur et le plus sûr remède qui ait jamais été découvert pour la prompte guérison de Toux, Rhumes et les maux les plus sérieux des poumons. Son action est diamétralement opposée à celle des prescriptions ordinaires des médecins, car il ne fait pas seulement cesser la toux en laissant subsister la maladie, mais, au contraire, il extirpe *la cause* du mal, guérit les organes affectés et les laisse dans un état parfait de santé. En gardant une bouteille dans la maison pour s'en servir lorsque la maladie fait son apparition, épargnera bien des comptes de médecins et surtout de longues maladies. Un essai suffira pour vous convaincre.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands de stocks divers du pays. Prix 75 la grande bouteille.

Charbon pour Engins!
SOUS ABRI ET SEC
— AUX —
Plus bas prix
— CHEZ —
A. PATENAUDE
No. 352 RUE CRAIG
15m-jno

ETOFFES A ROBES

Viennent d'arriver par le Steamer "SARNIA"

31 caisses d'Etoffes de Printemps

Contenant 2,000 pieces d'ETOFFES A ROBES

Les plus nouvelles et les mieux choisies

CONSISTANT SURTOUT EN

Patrons de Robes de Paris,
Etoffes de Roubaix,
Cachemires foulés,
Etoffes à Costumes de voyage,
Draps Ottomans,
"Bradford Serges,"
Etoffes "Jersey" unies et bouclées,
Tissus frisés d'Ecosse, Etc.

Nous avons des Etoffes à Robes de toutes nuances, de toutes couleurs et de tous patrons.

Ces étoffes étant importées directement des manufactures sont vendues, à notre magasin, 15 pour cent meilleur marché que dans aucun magasin en gros de Montréal.

Venez choisir de riches Etoffes à Robes, dernier gout, pour 10c, 13c, 15c, 18c, 20c, 25c et 30c.

Le plus grand choix qu'il soit possible de trouver en Canada.

DUPUIS FRERES

Coin des Rues Ste. Catherine et St. Andre

Frechon, Lefebvre Cie

1645. Rue NOTRE-DAME

MONTREAL

—:o:—

Ornements d'Eglise

GRANDE VENTE SANS RÉSERVE

D'objets de Piété

Chapelets, Crucifix, Bénitiers, Veilleuses, Lampes, Ste-Face, etc., etc

CHANDELIERS ET CIERGES PASCALS, dans toutes les dimensions — Unis ou Décorés.

Palmes! Palmes! En gros et en détail. — Les plus belles du Marché.—Seule importation directe.

VINS DE MESSE PUR. — Meilleur tonique pour les malades. — Détaillé aux prix du gros.

Pour plus amples informations écrire à

FRECHON, LEFEBVRE & CIE, MONTREAL.

29 jan 87-1an-mjs

F. X. CREVIER

FERBLANTIER ET PLOMBIER

98, Rue St. Laurent, 98

Couvreur en Ferblanc, Tôle Galvanisée, Ardoise etc., etc. Tout ouvrage en Tôle Galvanisée fait sur dessin.

Poseur d'Appareils de Chauffage à EAU CHAUDE.

Tout ouvrage exécuté promptement et à des prix modérés. mjs

Pilules de MOYLE

(ARGENTEES)

CAMOMILE, QUININE et PODOPHYLLEN

GUÉRIT

Je viens vaincre la maladie et la mort.

Les Maux de Tête Bilieux, les Nausées, l'Indigestion, la Constipation, (chez les hommes et les femmes), les Etourdissements, la Toux, l'Embonpoint excessif, la Perte du Sommeil, et tous les autres désordres qui engendrent **La Goutte et le Rhumatisme**

La Quinine et la Camomile sont deux préparations bien connues, leurs propriétés toniques sont absorbées par le sang qui se trouve par la purgé de toutes impuretés qui sont la source des maladies sus-citées.

La Podophyllen est infiniment supérieur à tous les *mercuriales* dans son action sur le foie. Il n'ouvre pas les pores de la peau, par conséquent, pour tous ceux qui voyagent, l'on ne saurait trop recommander ces Pilules dont l'action est certaine sans produire aucun des inconvénients ordinaires, et qui ne contient pas un atome de mercure, n'exposent pas ceux qui en font usage à prendre du froid.

AVIS AUX DAMES! Nous ne saurions trop recommander ces pilules aux dames, elles procurent une régularité parfaite dans toutes fonctions, ce qui évite la mélancolie, la perte de l'appetit, les maux de tête, les humeurs, les boutons et toutes les éruptions de la peau et qui procurent surtout un teint frais et rose, ce qui est d'autant plus admiré qu'il est plus rare. Ces pilules empêchent aussi les hémorrhoïdes dont tout le monde souffre plus ou moins (surtout les femmes enceintes); Elles ont un effet encore préférable à celui de l'huile de castor.

Préparé et vendu par JOSEPH MOYLE, Chimiste (de Butler et Crispe, 4 Cheapside) 25 Broadway, Hammersmith, W., Londres, Angleterre. En boîte 1s. 1½d, 2s, 9d, et 4s 6d, chez tous les pharmaciens ou directement du propriétaire.

...ou directement au propriétaire. 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., et 22s. chaque boîte.

HOTEL-DE-VILLE

Montréal, 17 Mars 1887.

SON HONNEUR LE MAIRE, l'honorable J. J. C. Abbott, se tiendra à son bureau, à l'Hotel-de-Ville, tous les jours, depuis dix heures jusqu'à onze heures a. m. pour la transaction des affaires publiques.

(Par ordre.)

CHS. GLACKMEYER, Greffier de la cité.

41-18m

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

Service des trains de banlieue pendant l'été

La Compagnie a l'intention de commencer le LUNDI DEUX MAI, le service local des trains pour les places d'été: STE. HILAIRE BELŒIL, LAPRAIRIE, LACHINE, DORVAL, VALOIS, POINTE CLAIRE, STE. ANNE et VAUDREUIL aux mêmes heures que l'année dernière.

J. HICKSON, Gérant.

Montréal, 28 Février 1887.

5-12 19m

VIANDES

EN CONSERVES CÉLÈBRES

D'ARMOUR

Bœuf en conserve (Corned Beef), en boîtes de 1 lb., 2 lbs., 4 lbs., 6 lbs. et 14 lbs.

Langues de bœuf.
Langues pour déjeûner.
Bœuf séché haché.
Magnifique tête en fromage.
Pieds de cochons désossés.

Vendus en gros par

L. Chaput Fils & Cie.	Caverhill, Hughes & Cie
D. Hatton,	Hudon, Hébert & Cie.
Lockerby Bros.	J. A. Mathewson & Cie
N. Quintal, Fils & Cie.	Ransom, Forbes & Cie.
	Tees, Wilson & Cie.

JAMES ALLEN, AGENT

6, Rue St. Nicholas, Montréal.

ARMOUR & CO., CHICAGO.

6m's-sl-19f

VOULEZ-VOUS
— UN —
SAFE

Ayant obtenu la Médaille d'Or et à l'épreuve du feu

— ACHETEZ L— Goldie & McCulloch.

298 RUE SAINT-JACQUES.

2 2ns mer s

CASTOR-FLUID!

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entretient le scalpe en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY
Chimiste-Pharmacien
144 rue St Laurent

10oc-86-1a

FETE PATRONALE

— DE —

L'Union St. Joseph

L'Union St. Joseph célébrera sa fête patronale

Samedi le 19 courant

Par une procession qui partira de la salle St Joseph à 8 heures A. M. défilera par les rues Ste Catherine, Amherst, Ontario, Visitation, Ste Catherine et Maisonneuve, à l'église Ste Brigide, où une messe solennelle sera chantée à 9½ heures.

Après le service divin la procession, se reformera et défilera par les rues Dorchester, Chemin Papineau, Craig, Lacroix, Notre-Dame, St Lambert, St Laurent et Ste Catherine à la salle où elle se dispersera.

Les amis de la société qui demeurent sur les rues par où la procession passera, sont priés d'orner leur résidence afin de rehausser l'éclat de cette belle fête Canadienne-Française.

Le soir l'Union St Joseph terminera sa fête patronale par une soirée DRAMATIQUE ET MUSICALE qui aura lieu

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE

Avec le concours du CERCLE LABICHE, qui jouera les Vaudevilles suivants:

1o. LA MORT DU PÊCHEUR, par E. Labiche.
2o. L'UT DIÈZE, par J. Moinaux.
3o. TROIS AMOURS DE POMPIERS, par Sireaudin et Delacour.
4o. LE CLUB CHAMPENOIS, par E. Labiche.

Durant les entr'actes, des chansonnettes seront chantées par Mlle de la Sablonnière et par M. A. Valeur.

Voir les programmes.

Prix des billets pour la soirée.

Sièges réservés 75 cents, et 50 cents, autres billets 25 cents.

Billets à vendre par M. A. Gosselin, Hotel de Ville, chez M. T. Rousseau, bâtisse de l'Union St Joseph et le soir à la porte de la salle.

8 10 12 15 17 18 19

AVIS est par le présent donné que Eleonora Elizabeth Tudor, de la Ville de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour une mesure de divorce contre son mari, Frederick Levey Hart, de la dite ville de Montréal, gentilhomme, pour cause de cruauté et d'adultère.

Donné à Montréal ce cinquième jour de Janvier 1887

MORRIS & HOLT
Procureurs de la requérante

7j jno

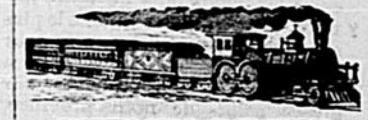

CHEMIN DE FER

VERMONT CENTRAL.

New-York, Boston et la Nouvelle-Angleterre.

Ligne des Montagnes Vertes

DÉPART des TRAINS de MONTRÉAL:

8.30 A. M.—Train vite arrivant à Saint-Albans, 10.50 a. m., Burlington 12.10 p. m., Montpellier, 12.50 p. m., White River Junction, 2.55 p. m., Boston via Lowell, 7.25 p. m., et New-York via Springfield 10.30 p. m.

Les nouveaux wagons buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston.

4.20 P. M.—Express de New-York et Boston arrivant à Saint-Albans, 6.50 p. m., (souper), Burlington, 8.15 p. m., Rutland, 10.30 p. m., Troy 1.30, a. m., Albany 1.45 a. m., New-York 7.00 a. m., Boston, 7.49 a. m., Worcester, 6.40 a. m. via Rutland, Bellows Falls et Fitchburg.

Wagons dortoirs Wagner, de Montréal à New-York et de St. Albans à Boston.

Ce train comprend aussi des wagons en destination directe arrivant à Waterloo 7.20 p. m., Magog 8.30 p. m., Sherbrooke 9.20 p. m.

8.30 P. M.—Express de nuit arrivant à Saint-Albans à 10.45 p. m., White River, 3.15 a. m., Manchester, 6.25 a. m., Nashua, 7.00 a. m., Boston via Lowell 3.30 a. m., via Fitchburgh 9.35 a. m., New-York via Northampton, Holyoke, Springfield et New-Haven 11.40 a. m.

Ce train se raccorde à Nashua et Winchenden pour Worcester, Providence et tous les points sur les chemins de fer de New-York et de la Nouvelle-Angleterre.

Des wagons buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston et Springfield.

Pour les billets, indicateurs et toute autre information, s'adresser aux hôtels Windsor et Balmoral et aux bureaux du Grand Tronc ou au bureau de la Compagnie, 136 rue Saint Jacques

A. C. STONEGRAVE,
Agent des passagers au Canada
S. W. CUMMINGS,
Agent général des passagers.
J. W. HOBART, gérant général.

CHEMIN DE FER DU

Pacifique Canadien

La ligne favorite pour les Provinces Maritimes

Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto Détroit et Chicago, Manitoba, Nord Ouest Colombie Anglaise.

TABLEAU DES HEURES

Les trains laisseront Montréal:

Pour Winnipeg et Vancouver, 8.00 p. m. tous les jours excepté le dimanche.
Pour Ottawa, 7.15 a. m. 9.00 a. m. et 6.10 p. m, et † 8.00 p. m.
Pour Toronto et l'Ouest 9.00 a. et † 8.00 p. m.
Pour Québec, 8.05 a. m. (4.00 p. m. le dimanche seulement) et 10. p. m.

ARRIVERONT A MONTREAL

De Winnipeg et Vancouver, 8.20 a. m. tous les jours excepté le dimanche.
D'Ottawa † 8.20, a. m. 12.35, 5.30 et 9.00 p. m.
De Toronto, † 8.20 a. m. et 9.10 p. m.
De Québec, 6.30 a. m., 9.10 p. m., et 10.05 p. m.
† Tous les jours.
• Le dimanche seulement

La ligne canadienne pour le Nord-Ouest.

Chars dortoirs sans changement à Toronto et attachés aux trains transcontinentaux.

Pour plus d'informations, pour billets de passages, indicateurs, Mappes, etc., etc, s'adresser au bureau des billets 266 rue St Jacques à l'Hôtel Windsor et à l'Hôtel Balmoral et à la gare du Carré Dalhousie (anciennes casernes.)

W. C. Van Horne, Vice-Président. — D. McNICOLL, Agt Gén. Pass.

C. W. SPENCER, Assist. Sur. Gén. — GEO. OLDS, Gérant du Trafic.

SOMMAIRE

1ÈRE PAGE.

Feuilleton.—Le Chasseur Canadien.
Reproduction : Les Donations.

2ÈME PAGE.

Lettre de la Capitale Provinciale—Les parfums de l'Exil, par Paddy Kennock—Menus Propos—A travers la presse canadienne—Toujours deux poids et deux mesures—Parlement Local—Nécrologie—Télégraphie.

3ÈME PAGE.

Commerce et finances.
Edition du soir.

4ÈME PAGE.

Edition extra.

L'ETENDARD,

SAMEDI, 19 MARS

Lettre de la Capitale provinciale

Québec le 17 Mars 1887

La politique chôme, la chambre ne siège pas aujourd'hui en l'honneur de la Saint-Patrice. Pendant que nos concitoyens Irlandais célèbrent leur fête nationale, je crois que les lecteurs de l'*Etendard* me sauront gré de les entretenir un instant d'un projet qui doit intéresser tout Canadiens-français digne de ce nom. L'*Etendard*, ses fondateurs, ses écrivains, ses lecteurs, sont profondément patriotes, c'est connu. Ils ne peuvent donc pas manquer de saluer avec enthousiasme la grande idée nationale que le cercle catholique de Québec cherche à réaliser en ce moment.

Nous le savons tous, hélas ! nos grands hommes du passé, nos véritables gloires nationales, n'ont guère de monuments qui perpétuent leur souvenir. Pourtant, si nous ne voulons pas que notre peuple continue à dégénérer, si nous voulons qu'il reste canadien-français et catholique, nous devons le rattacher fortement à son passé, si glorieux, si chrétien. Or, les hommes s'instruisent presque autant par les yeux que par les oreilles ; ils ont besoin que la vérité leur soit *montrée* aussi bien que *dite*. C'est pour répondre à ce besoin inhérent au cœur humain que l'Eglise déploie tant de pompe, tant de magnificence dans son culte, qu'elle consacre l'usage d'images, de tableaux, de statues, etc.

Le patriotisme a besoin, lui aussi, de son culte extérieur. Nous aurons beau parler à notre peuple des grandeurs et des beautés de son passé, nous ne réussirons pas à entretenir chez lui l'idée patriotique, l'amour du pays natal, si nous ne mettons sous ses regards des objets qui lui rappellent sans cesse les hauts faits de notre histoire. Le plus court comme le plus sûr chemin pour arriver au cœur de l'homme, passe par les yeux.

Il convient donc d'élever, sur divers points de notre province, des monuments qui perpétuent le souvenir de nos grands héros chrétiens, de nos missionnaires, de nos martyrs, de nos soldats, des fondateurs de la colonie. Ainsi, notre peuple aura constamment sous les yeux un résumé de notre histoire, si belle, parce qu'elle est profondément religieuse ; il verra que nos ancêtres ont été grands parce qu'ils ont travaillé pour Dieu et pour la patrie, pour les intérêts de l'éternité plus encore que pour les intérêts temporels. Et cet enseignement ne peut être que fort salutaire.

Le cercle catholique de Québec a donc résolu de commencer cette œuvre si utile. Il a nommé un comité littéraire et historique, chargé de la réalisation de l'idée que je viens d'exposer. Ce comité a décidé de commencer ses travaux patriotiques, en faisant élever un *fac simile*, en fonte, de la croix plantée par Jacques-Cartier, le 3 mai 1536, sur les bords de la rivière St Charles, avec l'écusson fleurdelisé et l'inscription *Franciscus Primus Dei gracia Francorum rex, regnat*. Cette croix sera fixée dans un socle en granit, et aura 35 pieds de hauteur. En deuxième lieu, le comité se propose de faire élever, au même endroit, une sorte de tumulus à la mémoire des premiers missionnaires jésuites, de Brébeuf, Masse et Lalemant.

L'endroit choisi, près de Québec, est l'emplacement même du *Fort Jacques-Cartier*. C'est là, au confluent des rivières Saint-Charles et Lairet, que Jacques Cartier et ses compagnons passèrent l'hiver de 1535-36 ; c'est là qu'ils plantèrent une croix avant de repartir pour la France ; c'est là, aussi, où, quatre-vingt-dix ans plus tard, en 1626, les Pères Jésuites jetèrent les bases de la première résidence des missionnaires de la Nouvelle-France.

Le Cercle Catholique a fait l'acquisition de ce petit coin de terre si riche en souvenirs à la foi patriotiques et religieux ; et il veut y ériger des monuments qui, en perpétuant ces souvenirs, rappellent aux Canadiens-français que, pour eux, la religion et la patrie doivent être toujours intimement unies, comme elles le furent dès le berceau de la colonie.

Si les souscriptions atteignent un chiffre assez élevé, le comité fera, de plus, ériger, au faubourg Saint-Roch, à Québec, une statue, grandeur héroïque, avec piédestal orné de bas-reliefs, etc., en l'honneur de l'illustre découvreur du Canada.

Le comité fait appel au patriotisme de tous les Canadiens-français.

On peut adresser des souscriptions, entr'autres, à M. E. E. Taché, président du comité, à MM. P. E. Smith et Thomas Chapais, vice-présidents ; à M. F. E. Hamel, trésorier ; à MM. Ernest Gagnon et Amédée Robitaille, sec.-correspondants ; à M. Charles Chartré, sec.-archiviste ; à M. C. Vincelette, président du Cercle, à M. le Dr J. P. Boulet, secrétaire, et au directeur de la *Vérité*.

STADOCONA.

***

Nous remercions tout spécialement notre correspondant de Québec pour ces observations si patriotiques, et nous croyons compléter, auprès de nos lecteurs, son exposition de l'œuvre patriotique dont il s'est fait l'avocat, en reproduisant la circulaire suivante du cercle catholique, reçue il y a déjà quelques jours.

Québec, février, 1887.

MONSIEUR,

Les journaux de la province de Québec vous ont fait connaître le projet d'érection d'un double monument à l'endroit précis où Jacques-Cartier et ses hardis compagnons passèrent l'hiver de 1535-36, et où, quatre-vingt-dix ans plus tard, les Pères Jean de Brébeuf, Ennemond Masse et Charles Lalemant jetèrent les bases de la première Résidence des missionnaires Jésuites dans la Nouvelle-France.

L'emplacement appelé Fort Jacques-Cartier a déjà été acheté par le Cercle Catholique de Québec. Il occupe une pointe de terre, au confluent des rivières St-Charles et Lairet, et offre aux regards un site admirable, digne des grands souvenirs qui s'y rattachent.

Le Comité littéraire et historique du Cercle s'adresse aujourd'hui à votre générosité et à votre patriotisme, et il vous invite à contribuer, par votre souscription, à la réalisation de son projet, qui a déjà reçu l'adhésion des principaux organes de la presse française et anglaise de la Province.

Ce projet consiste :

1. A faire élever un *fac simile*, en fonte, de la croix plantée par Jacques Cartier, le 3 mai 1536, sur les bords de la rivière St Charles, avec l'écusson fleurdelisé et l'inscription *Franciscus primus, Dei gratia Francorum rex, regnat*. Cette croix sera fixée dans un socle en granit, et aurait 35 pieds de hauteur.

2. A faire construire une sorte de tumulus à la mémoire des premiers Jésuites de la Nouvelle-France.

Si les souscriptions atteignent un chiffre assez élevé, le Comité fera, en outre, ériger, au sein du même faubourg St-Roch, à Québec, une statue grandeur héroïque avec piédestal orné de bas reliefs, etc., en l'honneur de l'illustre découvreur du Canada.

Les noms de tous les souscripteurs, indistinctement, seront inscrits dans deux cahiers d'honneur, dont l'un sera adressé au Maire de St Malo, (en France), et l'autre, remis au Maire de Québec, pour être conservé dans les archives de ces deux villes.

De plus il sera déposé dans la pierre angulaire de chacun de ces monuments des parchemins portant, outre les noms de Sa Majesté et de ses Représentants à Ottawa et à Québec, ceux de Son Eminence le Cardinal archevêque et de tous les membres de l'Episcopat canadien, celui du Maire de la ville de Québec, ainsi que les noms de toutes les personnes et institutions qui auront contribué pour une somme de trente piastres ou plus à l'œuvre du Comité.

Nous ne voulons pas insister sur le mérite et l'opportunité de cette entreprise qui sera un témoignage de la reconnaissance de tout un peuple en même temps qu'un hommage rendu au génie civilisateur de l'Eglise et de la France.

Monsieur J. C. Taché, l'hon. juge Baby, Monsieur Napoléon Bourrassa, Monsieur B. Testard de Montigny, Monsieur Alphonse Leclerc, Monsieur John Lespérance, Monsieur J. M. LeMoine, Monsieur N. Faucher de St-Maurice, M. le Major Edmond Mallet, sans faire partie du Comité, ont cependant consenti à devenir patrons de l'œuvre, et, à ce titre, à aider le comité de leurs conseils. Nous faisons aussi appel à nos frères de France et à tous les membres de ces belles associations St-Jean-Baptiste qui, dans les diverses provinces du Canada ainsi que dans un grand nombre d'Etats de l'Union Américaine, offrent un si admirable exemple d'union et de patriotisme. Nous nous adressons au clergé et aux laïques, aux hommes et aux femmes, aux adultes et aux enfants. Nous invitons aussi nos compatriotes de nationalité étrangère à contribuer à l'œuvre entreprise, certains que nous sommes qu'ils savent déjà apprécier toute la grandeur des événements dont nous voulons perpétuer le souvenir.

Tous les membres du Comité, dont les noms sont donnés ci-après, sont autorisés à recueillir des souscriptions, et il sera accusé réception, par la voie des journaux, des sommes qui auront été reçues par chacun d'eux. On pourra, de préférence, envoyer des mandats sur la poste.

Nous avons l'honneur d'être,
Vos obéissants serviteurs,

E. E. Taché, président.
P. E Smith, Thomas Chapais } vice-présidents.
F. E. Hamel, trésorier.
E. Gagnon, A. Robitaille } sec-correspondants.
Charles Chartré, sec.-archiviste.

Noms des membres du "Comité littéraire et historique."

C. Vincelette	Chs. Chartré
J. A. Langlais	L. L. Rivard
Dr N. E. Dionne	F. E. Blondeau
F. E. Hamel	J. I. Lavery
Elie Turgeon	Dr C. I. Samson
Jean Allard	E. A. Déry
P. F. Réaume	L. Stafford
F. M. Lachaine	Cyrille Tessier
A. Robitaille	Edmond Lortie
A. C. Guilbault	Ph. Landry
Jos. Dubé	Frs Kérouac
Dr J. P. Boulet	Ls Lefebvre
Ernest Gagnon	J. A. Couture
E. E. Taché	Félix Carbray
Jules Taché	Dr M. Fiset
J. G. Bossé	Dr J. A. Garneau
A. J. Turcotte	Alexis Réaume
P. Bidégaré	P. E. Smith
Thomas Chapais	L. Abdon Côté
Phil. Malouin	R. P. Vallée
J. P. Tardivel	H. Nagant
C. E. Gauvin	Jos. Rosa.
N. Lacasse	

Les parfums de l'Exil, par Paddy Kennock

Nous apprenons que M. l'abbé Emile Piché, qui a quitté le Canada depuis plusieurs années, doit publier prochainement un livre, dont le titre sera : "Les parfums de l'exil".

M. l'abbé Piché partit, encore étudiant, pour Paris, où il passa plusieurs années aux séminaires d'Issy et de St Sulpice.

C'est dans ce dernier séminaire qu'il se sentit appelé à l'œuvre si belle de la régénération de la classe ouvrière, et qu'il se décida d'entrer dans la compagnie des Pères de Saint Vincent de Paul, qui ont, à Québec même, une maison de patronage.

Le Père E. Piché est venu deux fois au Canada et il a fait connaître lui-même sa vocation et l'œuvre à laquelle il se donne, avec une éloquence dont on se rappelle.

Aujourd'hui, il est en Irlande, au cœur même des comtés du nord, où la lutte religieuse et politique se fait avec le plus de fureur. Le P. Piché, outre ses travaux de prédication, est déjà connu de beaucoup, comme un littérateur plein de goût, de sentiment, de verve, et d'aimable abandon. Il a écrit plusieurs articles sur l'Irlande, qui ont paru dans l'*Etudiant*, sous le pseudonyme un peu familier de "Paddy Kennock". Dernièrement, le *Bazar* publiait un morceau plein d'émotion intitulé : "Souvenirs de mon sacerdoce".

C'est sous ce même pseudonyme de Paddy Kennock, que le Père Piché va publier son livre : "Les parfums de l'exil".

Cet ouvrage sera intéressant pour toutes les classes de lecteurs. C'est une étude faite sur le vif des questions religieuses et sociales qui préoccupent l'opinion de pays chers au Canada, la France et l'Irlande. La question irlandaise, traitée par le Père Piché, sera d'un très-grand intérêt, nous n'en doutons pas. Les œuvres ouvrières seront aussi étudiées et appréciées à un point de vue élevé et pratique.

Les nombreux voyages du Père Piché en Europe et au Canada lui fourniront aussi une abondante et agréable matière d'observations, d'anecdotes, de traits qui seront écrits avec ce style élégant, imagé et animé de douce émotion.

Les amis du Père Piché feront une bonne œuvre d'amitié et de zèle en travaillant à faire connaître ce livre, en voie de publication et ils voudront bien se charger de recueillir le plus grand nombre possible de souscripteurs.

Ceux qui souscriront d'ici au mois de juin, ne paieront que 35 cts ; le coût du livre s'élèvera, après sa publication, au chiffre de 50 centins.

Cet argent doit servir aux œuvres ouvrières du patronage des Pères de St Vincent de Paul, qui sont déjà au pays et qui rendent, partout où ils sont, de si grands services aux ouvriers et aux enfants d'ouvriers.

Les personnes qui désirent souscrire dès à présent voudront bien envoyer leur trente-cinq centins au Père Emile Piché, Lurgan, comté d'Armagh, Irlande, où à M. Adolphe Chauvin, au bureau de MM. Lacoste, Globensky et Cie, 11 côte de la Place d'Armes.

Les libraires de Québec, de Montréal, d'Ottawa et des autres villes du Canada, feront une œuvre excellente de zèle religieux et littéraire en annonçant dans leurs librairies la publication prochaine du livre : "Les parfums de l'Exil," et en lui gagnant des souscripteurs.

MENUS PROPOS

Le *Star* commente deux lettres écrites par M. Blake durant la campagne et ne tarit pas d'éloges envers un homme qui a refusé, dans une occasion si tentante, de suivre le gouvernement de Sir John sur le terrain de l'achat de comtés en bloc par la promesse de subventions aux chemins de fer. Il est à regretter que le *Star* ait cru devoir donner l'appui de toutes son influence aux acheteurs de comtés et combattre avec toutes les armes possibles, l'honnête homme qui voulait gouverner honnêtement le Canada.

Aujourd'hui, *ses tirades sentimentales* au bénéfice de l'honêteté qu'il a travaillé à faire condamner par l'électorat, au bénéfice de la fraude électorale qu'il a fait triompher *sont tout-à-fait stériles*. Le *Star* ressemble à un homme qui ferait l'éloge d'un bon citoyen qu'il viendrait d'assassiner.

C'est là ce que le *Star* appelle *son* INDÉPENDANCE ! !

***

Si le *Canadien* et son "*Aboyeur*" en chef veulent chercher des précédents s'appliquant aux nouvelles nominations de Conseillers Législatifs ; c'est-à-dire, au fait de donner une place à un adversaire politique pour obtenir son siège, ils en trouveront des centaines dans l'histoire parlementaire anglaise. On y a vu souvent des ministres accorder des pairies à des membres de la Chambre des Communes, adversaires politiques dont ils voulaient se débarrasser. Ils se rappelleront aussi que l'hon M. McLelan, s'est débarrassé du plus formidable concurrent qu'il pût craindre aux dernières élections en lui faisant donner une place d'inspecteurs des fermes modèles etc, etc...

Nous condamnons ces menées, mais tout aussi bien chez les uns que chez les autres.

A travers la presse canadienne

On lit dans *La Vérité* :

On lit dans la *Campagne*, organe de M. Nantel :

"Le jour de la nomination, à St-Jérôme, M. Chapleau a donné, aux applaudissements de l'immense foule présente, la définition suivante de l'*Etendard* :

"UN JOURNAL REDIGÉ PAR UN FOU ET CRU PAR DES IMBÉCILES. *Short and sweet.*"

Toujours doux, charitables et modérés, ces bons bleus de l'école Chapleau !

***

M. le sénateur Trudel est descendu à l'hôtel Saint-Louis, à Québec, il y a quelques semaines ; le fameux Savary s'y trouvait également. Les deux ont déjeuné par hasard, à la même table d'hôte. Et l'honnête M. Tarte écrit dans le *Canadien* du 10 mars : "Il [M. Trudel] dine avec M. Savary."

Voilà un échantillon de la polémique de M. Tarte.

***

M. Tarte en est rendu à citer des vers infâmes de Victor Hugo et à les appliquer à M. le sénateur Trudel.

***

Au cours d'un article contre M. Trudel, dans le *Canadien* du 12, M. Tarte écrit la phrase suivante qui ne souffre pas de commentaires :

"Dieu merci, il n'est personne qui se puisse vanter de nous avoir fait taire nos convictions."

Pas même le *bon* Lacoste, Senécal et Chapleau.

***

Une observation à notre confrère de la *Justice* : Nous ne l'avons pas trouvé trop *sévère* à l'égard de la tribu bleue-orangiste. On ne saurait être trop *sévère* envers cette triste engeance. Notre confrère nous a paru manquer par la *forme* voilà tout.

***

Le *Monde* du 4 mars dit :

"Tant que Sir John vivra... il restera *la plus belle et la plus grande figure* de notre monde politique."

Nous croyons qu'il est impossible de pousser plus loin la flagornerie et la platitude.

Ce serait bien triste si le *Monde* reflétait les sentiments du véritable peuple canadien-français. Heureusement, pour l'honneur national, il n'est que l'organe d'une poignée d'abâtardis qui n'ont de Canadien-français que le nom.

***

L'autre jour nous avons blâmé la *Justice* qui nous avait paru employer un langage inconvenant. Le *Courrier du Canada* s'est empressé de reproduire ce blâme.

Ces jours derniers, M. Tarte a cité des vers ignobles de Victor Hugo à l'adresse de Louis Veuillot, croyons-nous ; il les a appliqués à M. le sénateur Trudel en y ajoutant des insultes de son cru.

Ces jours derniers, aussi, M. Chapleau a défini ainsi l'*Etendard* aux applaudissements de la *Campagne*, du *Canadien*, etc. "*Un journal rédigé par un fou et cru par des imbéciles.*" Or, l'*Etendard* est reçu et lu par l'élite de notre société. Nous aurions été heureux d'enrégistrer, à notre tour, la protestation du *Courrier du Canada* contre ces impardonnables excès de langage ; mais le *Courrier*, devenu exclusivement journal de parti, a gardé le silence.

***

Le Journal des Trois-Rivières reproduit avec délices les élucubrations de M. Tarte dans le *Canadien* ; et la *Minerve* cite avec complaisance le *Journal des Trois-Rivières*. Qui l'eût jamais cru !

***

Le *Canadien*, qui a prêché l'union législative, ne voit pas d'un mauvais œil le projet d'une fédération impériale. Dans son numéro du 12 mars, le rédacteur du *Canadien* dit en parlant de ce plan :

"Il est évident que jamais le Canada ne consentirait à renoncer à une parcelle de son autonomie et de ses libertés, pour entrer dans un pacte nouveau qui lui imposerait des obligations additionnelles. Sur ce point, il n'y a pas deux opinions. Mais que les diverses colonies resserrent les liens qui les unissent entre elles et à la mère-patrie, c'est chose possible et *désirable*."

Nous ne voyons guère comment les colonies pourraient s'unir entre elles et à l'Angleterre sans renoncer à une partie, au moins, de leur autonomie et de leurs libertés. Une *fédération* implique nécessairement la *mise en commun* de certains droits et privilèges dont les fédérés se dépouillent.

***

La Minerve publie la nouvelle suivante :

"Deux conservateurs ont été élus par le vote de l'officier-rapporteur, M. Guilbault à Joliette, et M. Mason, North Gray."

Décidément, *La Minerve* n'est pas fière. Elle a l'air de se vanter de cet événement peu glorieux pour son parti.

Elle aurait pu ajouter un détail piquant : L'officier-rapporteur à Joliette est le beau-frère de M. Guilbault !

Toujours deux poids et deux mesures

On lit dans la *Justice* :

M. Chapais est très fâché contre M. Webb, qu'il appelle un vieux tory.

Le rédacteur du *Courrier* ne se souvient-il pas du trafic qu'il s'était fait pour faire élire feu l'hon. J. C. Chapais, dans Champlain, après sa défaite dans Kamouraska ?

Et M. Taillon dans Montcalm, quel marché a-t-il fait avec Monsieur Richard ?

Et l'honorable M. Thompson dans Antigonish, à quelles conditions a-t-il fait résigner M. McIsaac ? Ne lui a-t-il pas donné une place de juge ?

Comment Sir Hector a-t-il obtenu son mandat à Trois-Rivières, si ce n'est en faisant résigner M. McDougall et en le nommant juge ?

Or, M. Chapais prend aujourd'hui "l'engagement solennel de clouer au "pilori et de vouer à la réprobation "publique M. Webb et ses imitateurs"

C'est fort bien, mais pour arriver à ses fins, il faudra que, par ricochet, M. Chapais flétrisse du même coup, la mémoire de son père et qu'il dénonce aussi son beau-père.

Or, M. Chapais ne fera pas cela.

Nouvelle société

Messieurs Alphonse Marcotte et Ls. N. Ecrement viennent de former une société, pour faire le commerce d'encanteurs, devant agir sous les noms et raison sociale de *Marcotte et Ecrement*. Leurs bureaux d'affaires et salles d'encan seront au No 95 rue St Jacques, à partir du 1er mai prochain. D'ici là, on pourra s'adresser au bureau temporaire de M. Ecrement, No 1582 rue Notre-Dame, ou boîte 54 Bureau de Poste, pour toutes affaires que l'on voudra mettre entre leurs mains.

MM. Marcotte et Ecrement se chargeront de toutes ventes de meubles à domicile ou à leurs salles, ventes de propriétés mobiliers, fonds de banqueroute ou autre, aux conditions des plus favorables.

M. Marcotte est un encanteur hors ligne et dans un grand nombre de cas, il a réalisé des prix vraiment extraordinaires pour les ventes qui lui ont été confiées. La nouvelle société aura pour règle invariable de régler sous le plus court délai, toutes affaires qui lui seront confiées et aussi pourra donner toutes sûretés requises.

Nous leurs souhaitons succès et prospérité.

ANNIVERSAIRE

Demain soir, à 7 heures, la Société de l'église St Pierre, de cette ville, fêtera le dixième anniversaire de sa fondation.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal a bien voulu accepter de présider à cette fête.

Guérison.

Des personnes faisant usage de boissons enivrantes, opium, morphine, chloral, tabac et ayant d'autres habitudes semblables. Le remède peut être administré dans du thé ou café, sans que la personne s'en aperçoive si on le désire. Faites parvenir 6c en estampilles pour livre et certificats de ceux qui ont été guéris.

Adressez M. V. Lubon, 47 rue Wellington-Est, Toronto, Ont

—Si vous souffrez de bronchite que vous appelez chronique, et qui le plus souvent est une consomption, prenez la Diphtérine et les Amers Canadiens du Dr. N. Lacerte qui vous guériront sûrement de la consomption en quelques mois aussi bien que de la bronchite en quelques jours.

PARLEMENT LOCAL

1ère Session—6ème Parlement

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Québec 18.

La séance est ouverte à 3 hrs.

Après les affaires de routine, M. DESCHÊNES, député de l'Islet, présente l'adresse en réponse au discours du trône. En réponse à la prétention que le gouvernement Mercier constitue une menace pour la minorité, il fait remarquer que la composition du cabinet est une réponse péremptoire à cette calomnie.

Le 16 novembre 1885 un grand mouvement national a été commencé dans la province de Québec. Ce mouvement ne constituait pas une menace, elle était basée sur le principe de justice égale pour tous. Les élections ont eu lieu, le gouvernement a été défait et la chambre a maintenant à se prononcer sur le programme de l'administration Mercier. On ne peut blâmer le gouvernement parcequ'il lui est impossible de présenter immédiatement plusieurs importantes mesures, vû que les ministres n'ont pas été au pouvoir assez longtemps pour les élaborer.

Le discours du Trône n'eût pas été complet s'il n'avait pas fait mention du jubilé de la Reine. Les Canadiens-Français doivent se rappeler que c'est sous son règne qu'ils ont obtenu le droit de se gouverner par eux-mêmes.

L'orateur se sent fier d'être un des sujets de ce vaste empire sur lequel le soleil ne se couche jamais.

La conférence proposée entre les divers gouvernements provinciaux aura pour effet de règler d'une manière beaucoup plus satisfaisante qu'ils pourraient l'être autrement, les rapports entre les provinces et le gouvernement central. La même chose a eu lieu aux Etats-Unis, lorsque les représentants des différents états se sont assemblés pour réviser la constitution en ce qui regardait leurs relations avec le gouvernement central. Les provinces ont sacrifié, en entrant dans la confédération, une foule de droits et n'en ont pas reçu une juste compensation. Ce mouvement ne peut, en aucune façon, être regardé comme une provocation ou une attaque contre le gouvernement central.

Il y a des anomalies dans la représentation de la province qui doivent disparaitre. Par exemple, la cité de Montréal, les comtés de Drummond et Arthabaska, Richmond et Wolfe, Chicoutimi et Saguenay, Rimouski et Ottawa, ont droit à un plus grand nombre de représentants. Il n'est que juste qu'il y ait représentation égale pour tous, il serait raisonnable aussi que nos universités fussent représentées dans l'enceinte parlementaire.

Faisant allusion au Conseil Législatif et à la possibilité d'un conflit entre ce corps et l'Assemblée Législative, il se déclare prêt à soutenir les droits de la Chambre basse, mais espère qu'aucun conflit n'aura lieu.

M. MURPHY débute par un compliment très gracieusement tourné à l'adresse de Son Honneur le juge en chef Stuart, administrateur de la province.

Faisant allusion au paragraphe ayant trait à la position financière, il est heureux d'apprendre que le gouvernement se propose de pratiquer la plus stricte économie. Notre position comme province, dépend entièrement des finances. Nous devons nous tenir dans de justes bornes et toujours être prêts à rencontrer nos obligations. Il est impossible de trouver un homme plus compétent que le trésorier actuel, l'hon M. Shehyn. Il ne veut faire aucune comparaison malveillante, mais il parle avec connaissance de cause ayant eu maintes fois des rapports commerciaux et autres avec l'hon Trésorier, qui ont été de nature à lui révéler ses hautes capacités administratives. Notre dette s'élève actuellement à a peu près $18,000,000. Dans son exposé financier, le trésorier exposera sans doute la manière dont cette dette a été contractée, quels emprunts temporaires il faut rencontrer et quelles obligations existent sous l'entête : Subsides aux chemins de fer. Il indiquera aussi les source d'où nous tirons nos revenus, et donnera enfin, un état détaillé de toutes les ressources de la province.

L'orateur parle longuement des avantages de la colonisation et mentionne d'une manière toute spéciale, les vastes régions de la Gatineau, du Témiscamingue, du lac St Jean et de la Baie des Chaleurs qui n'attendent que l'arrivée des colons pour répandre dans tout le pays les richesses qu'elles contiennent. L'importance de cette question requiert l'établissement d'un ministère spécial d'agriculture et de colonisation tel que promis dans le discours du trône.

L'idée d'un congrès inter-provincial mérite de la part de la chambre un accueil favorable, il est à désirer que la conférence ait lieu dans la cité de Québec.

Il ne faut pas oublier que la province de Québec est la plus ancienne de la confédération, qu'elle était déjà devenu le siège de la religion, de la science et de la politique, qu'elle jouissait d'une grande prospérité commerciale tandis que les autres provinces n'étaient encore que dans les langes. Par conséquent, il convient que cette conférence ait lieu dans la province de Québec, et aucun endroit n'est plus convenable que l'antique cité de Champlain.

Il passe rapidement sur les autres paragraphes du discours du Trône et termine par quelques paroles patriotiques au sujet du jubilé de la Reine.

L'honorable M. TAILLON félicite le proposeur et secondeur de l'adresse sur leur éloquence, mais ajoute que chez eux il admire plutôt la forme que le fond. Il fait allusion aux bienfaits et à la prospérité dont le Canada a été comblé sous le règne de la Reine Victoria et donne son adhésion entière à cette partie du discours du Trône.

Il est heureux d'apprendre, par la bouche du secondeur de l'adresse, que le gouvernement précédent ne doit sa chute à aucune faute administrative mais simplement à l'affaire Riel, car c'est elle qui a donné naissance au mouvement national auquel ce monsieur a fait allusion.

On a dit que le gouvernement précédent s'était cramponné au pouvoir, il compare sa position avec celle du ministère actuel qui est composé d'hommes qui se sont toujours combattus et que l'amour du pouvoir a réunis.

Il ridiculise la prétention que le gouvernement n'a pas eu le temps de préparer plusieurs importantes mesures. Pourquoi, alors, a-t-il convoqué les Chambres, était-ce pour leur communiquer ces informations ? Il est une transaction importante que ces messieurs n'hésitent pas à proposer, c'est l'émission d'un nouvel emprunt. Voilà donc le résultat du mouvement national ; aucune mesure importante, mais un emprunt.

Pour sa part, il s'opposera à tout emprunt considérable. La chose n'est pas nécessaire. Le gouvernement précédent était prêt à s'en dispenser. Une autre ressource de ce gouvernement économique pour se procurer des fonds est la convocation d'un congrès de tous les gouvernements provinciaux pour considérer la question de leurs relations avec le gouvernement fédéral. C'est une proposition fort dangereuse. L'acte de l'Amérique Britannique du Nord a été préparé avec grand soin par des hommes infiniment supérieurs aux hons. ministres. Y toucher c'est remettre en question tout le projet fédératif que l'on regardait comme réglé pour toujours. Il accuse le gouvernement d'avoir trafiqué avec les sièges du Conseil Législatif et demande si les libéraux ont encore à cœur leur grande réforme : L'abolition du Conseil.

A six heures la séance est suspendue.

SÉANCE DU SOIR

L'hon M. MERCIER, en réponse à l'hon M. Taillon, stygmatise en termes sévères la conduite du dernier gouvernement, qui, dit-il, représentait non pas le peuple, mais la corruption et les *jobbeurs*.

On l'accuse d'avoir abandonné la grande réforme libérale : l'abolition du conseil législatif. Mais le gouvernement actuel n'est pas un gouvernement libéral il (Mercier) ne siège pas ici, comme chef du parti libéral. Le gouvernement est national et il est le chef du gouvernement national. Il ne représente pas les idées personnelles mais les grandes aspirations de ses compatriotes. Le conseil législatif ne sera pas aboli. Le peuple, grâce peut-être aux avis des chefs de l'opposition, s'est prononcé en faveur de son maintien et la volonté du peuple sera respectée. Il justifie alors les nominations de conseillers l'hon M. Garneau a déjà fait partie d'un cabinet conservateur ; l'hon M. Gilman est un des hommes les plus riches de la province.

Dans un autre ordre d'idées, il donne diverses statistiques pour démontrer que si l'état de la province n'est pas désespérée, elle est, du moins, fort embarrassante. Le gouvernement aura, au moins, le mérite d'avoir révélé au public toute la vérité à ce sujet. L'argent voté pour la colonisation a été employé pour d'autres fins, au détriment du pauvre colon, et c'est pour éviter des abus de ce genre à l'avenir qu'il se propose d'établir un ministère spécial de colonisation.

Quant à la *conférence des gouvernements provinciaux*, il est notoire que le mécontentement règne dans toutes les provinces et qu'il est grandement temps d'agir. Le gouvernement central a tout pris et n'a rien donné en retour. Il s'est emparé de nos revenus, nous laissant accablés sur le poids de nos obligations. Le premier ministre fait allusion à une lettre qu'il a reçue de M. Mowat, premier ministre d'Ontario, donnant sa plus cordiale adhésion au projet.

M. DESJARDINS lui succède et M. L. O. DAVID propose l'ajournement.

La Chambre s'ajourne à 11.20 h.

Nécrologie

La mort vient de plonger dans le deuil, l'une des plus honorables familles de St Jacques-le-Mineur. Vendredi, le 11 courant, Marie Louise Beaudin, épouse de feu Abraham Forgue, rendait sa belle âme à Dieu, à l'âge de 85 ans, munie de toutes les consolations que l'Eglise offre à ses enfants prêts à franchir le seuil de la redoutable éternité. Type accompli de la femme forte, dont parle l'Evangile, sa vie s'est écoulée paisiblement dans la pratique de ses devoirs d'épouse et de mère chrétienne.

Elle avait la foi des premiers chrétiens, la piété d'un ange, une inépuisable charité pour les œuvres de Dieu. Aussi le parfum d'édification qu'elle a su répandre autour d'elle, ainsi que cette urbanité, cette franchise de caractère, qui distingue toutes nos anciennes familles canadiennes lui avaient concilier et la considération de tous.

Ses funérailles eurent lieu, lundi, le 14, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis accourus pour rendre ce dernier témoignage d'estime à la regrettée défunte.

Le deuil était conduit par M. Joseph Beaudin, frère de la défunte, vénérable octogénaire, que la mort semble respecter pour perpétuer les traditions de foi et de grandes vertus morales de cette belle famille, dont il est le seul membre survivant.

Les porteurs étaient MM. André Longtin, Antoine Gamache, Napoléon Adam, et Jules Beaudin.

Elle laisse quatre enfants pour pleurer la perte irréparable qu'ils viennent de faire et une foule nombreuse de parents et d'amis qui veulent mêler leurs larmes à celles de la famille sur cette tombe chérie.

R. I. P.

UN AMI.

P. S.—Les autres journaux sont priés de reproduire.

Un maison impogtante

Fidèle à notre principe de ne parler que de nos bonnes maisons de commerce, nous nous faisons un véritable plaisir en même temps qu'un devoir, de signaler à l'attention de nos lecteurs la maison déjà si avantageusement connue de MM. Brodeur Turner, Saint-Pierre et Cie.

Une visite que nous avons été faire à leur splendide magasin de la rue Notre-Dame, nous a permis d'apprécier personnellement les machines à coudre et les divers pianos offerts en vente.

Parlons d'abord de ces incomparables machines à coudre si universellement connues sous les noms de "Royal A" "New-Home", "Standard", "Domestic". Il est, croyons-nous, difficile de rencontrer mieux.

Expéditives, silencieuses, élégantes, solides, douces au pied, telles sont les qualités qui les distinguent tout particulièrement.

Puis maintenant, les pianos et orgues sortant des fabriques les plus réputées du monde entier. Des marques telles que "Evangeline", "Kilgour", "Evans Bros.", n'ont pas besoin de nos éloges, superflus d'ailleurs, car elles parlent d'elles-mêmes, c'est-à-dire qu'elles sont synonymes de perfection pour les instruments qu'elles désignent.

Ce qui distingue ces pianos et ces orgues c'est qu'ils possèdent une sonorité sans égale, une douceur prodigieuse au doigté comme au pied ; que les bois les plus rares et les plus précieux ont servi dans leur construction, que les ouvriers les plus habiles y ont été employés, etc., etc., tout en un mot concourt à faire de ces instruments les premiers du continent.

Les artistes et les amateurs trouveront également chez MM. Brodeur Turner, St Pierre et Cie, un assortiment considérable et varié de concertinas et d'organettes.

Des accordeurs de *profession* et des ouvriers spéciaux sont attachés à l'établissement, pour l'exécution de tout ouvrage de réparations et aussi pour le *finissage* de toute machine ou de tout instrument prêts à être livrés, de façon à ce que les clients soient complètement satisfaits.

Une telle manière de faire mérite naturellement tous les éloges, mais là ne se borne pas MM. Brodeur Turner, St Pierre et Cie., non-seulement l'article livré est parfait sous tous les rapports, mais encore il est vendu à un bon marché exceptionnel et ovec de grandes facilités.

Nous terminerons ce bien court résumé, de ce que nous avons vu, en remerciant MM. Brodeur, Turner, St-Pierre et Cie. pour la parfaite courtoisie qu'ils ont mise à nous faire visiter en détail les divers départements de leur importante maison et nous engageons nos lecteurs à leur rendre également une visite, qu'ils soient acheteurs ou non, ils reviendront enchantés et n'auront certes pas perdu leur temps.

—Tous ceux ayant besoin de bons meubles devraient se rendre immédiatement à nos entrepôts 726 rue Craig. Nous vendons tout le stock, ayant l'intention d'abanner le commerce de détail.

8iq-2h-19m.

TELEGRAPHIE.

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

Dépeches de Nuit

CANADA.

Notes de la Capitale

Ottawa 18—Le gouvernement a reçu une demande pour l'extradition de Francisco Trinario, italien, qui a tué un de ses compatriotes à Chicago, il y a environ un mois. Trinario s'enfuit à Manitoba et fut arrêté il y a quelques jours à Winnipeg où il est maintenant en prison.

—On demandera prochainement des soumissions pour la construction des bureaux du nouveau département des impressions. Le gouvernement désire que les travaux soient terminées le 1er décembre prochain.

—M. Girouard, M.P., et plusieurs politiciens ministriels de Montréal sont maintenant en cette ville.

—Les vastes limites à bois, moulins et autres propriétés de M. Peter McLaren, sur la rivière Misippi, d'une étendue d'environ 300 milles carrés, ont été achetés aujourd'hui par M. W. C. Edwards, M. P., et certains autres capitalistes pour la somme de $900,000.

—A une heure ce matin, l'express du C. P. R., venant de Toronto, est entré en collision avec un train de fret. La locomotive a mis le dernier wagon en pièces et a mis le feu au vitriol qui composait sa cargaison. Dix chars ont été détruits par le feu. La locomotive du train-express a été mise hors de service. Les dommages sont énormes.

ETATS-UNIS

Incendie désastreux

Rockhill S. C. 18—Un incendie a détruit aujourd'hui, le bureau de Poste, la première banque Nationale d'Epargne, et plusieurs magasins importants.

Dommages : $140,000.

Mort de la Supérieure des Sœurs de Charité d'Emmitsburg

Frederick, Md., 19—La Révérende Sœur Sainte-Euphémie, supérieure de l'Académie du Mont Saint-Joseph, à Emmitsburg, ainsi que des Sœurs de Charité de toute l'Amérique, depuis 25 ans, est décédée aujourd'hui après une une longue maladie.

EUROPE.

M. Gladstone et l'Irlande

Londres 18—Gladstone a prononcé hier, un discours à un banquet donné par les membres aux Communes du Yorkshire. Il a déclaré qu'il était heureux de voir que l'opinion publique devenait de plus en plus favorable au Home Rule ; et que la question irlandaise s'imposait au premier ministre, qu'elle primait toutes les autres. Quant à la scission du parti libéral, elle est très utile car elle prouve que les libéraux comme corps politique, mettent les intérêts de la nation au-dessus de ceux du parti.

La santé de l'Empereur

Berlin 8—Un des médecins de l'Empereur dit que la constitution du vieux souverain est si bonne qu'elle ressemble à un mouvement d'horloge parfait, qui ne s'arrêtera que lorsqu'elle sera rendue au bout. C'est pour prévenir tout danger que l'on prend tant de soins pour guérir ses indispositions. L'empereur a besoin de beaucoup de sommeil et s'il a des faiblesses de temps en temps c'est parce qu'il travaille trop.

L'attentat contre le Czar

Londre 18—On croit que le complot contre la vie du Czar a été ourdi par Degaieff alias Jablenski, le fameux chef nihiliste. On croit qu'il se cache maintenant en Suisse. Tous les efforts ont été faits pour l'arrêter mais jusqu'à présent il a échappé à la police.

Déclarations importantes de M. de Lesseps sur les relations de la France et de l'Allemagne

Paris 18—Le *Voltaire* publie aujourd'hui, une entrevue avec M. de Lesseps au sujet de sa visite à Berlin.

M. de Lesseps a déclaré ne tenir aucun compte des attaques dirigées contre lui par la presse radicale. Il maintient la vérité de son affirmation que la France et l'Allemagne, sont des nations amies ayant des intérêts en commun. Le prince de Bismarck lui a dit qu'il était heureux de voir la France grande et forte et qu'il désirait que l'Allemagne le fut aussi, afin que les deux nations puissent éviter l'incertitude et les horreurs d'un conflit.

"Nous pouvons dire avec vérité," s'est écrié le chancelier, "que nous serions stupides de nous entr'égorger. Unissons nos forces et soyons les maitres du monde. Nous pourrions alors travailler aux progrès de la civilisation. Le jour où nos forces seront égales nous serons des amis ; notre position géographique fait qu'il est de notre devoir de ne rien négliger pour atteindre ce but, qui assurera la paix du monde. C'est pour cela que je vous félicite sur la possession d'un soldat énergique comme le général Boulanger. Je le répète, nos forces sont égales et les deux peuples doivent être frères."

L'anniversaire de la Commune

Paris 18—Le 16ème anniversaire de la déclaration de la Commune, a été célébré par des banquets à Paris et dans les provinces.

Les Français à Madagascar

Zanzibar 18—La France a envoyé un vaisseau de guerre pour bombarder la ville fortifiée de Johanna, capitale d'île de ce nom, située dans le détroit entre Mozambique et Madagascar. On donne pour raison de cette action, que le roi de Johanna refuse de recevoir un résident français dans sa capitale.

Les insurgés bulgares

Vienne 18—La souscription ouverte par la presse russe pour venir en aide aux familles des insurgés bulgares qui ont subi la peine capitale, atteint déjà la somme de 10,000 roubles. Le czar a souscrit 5,000, la czarine 3,000 et czarowitch 1,000.

Il est rumeur à Vienne qu'un soulèvement a eu lieu à Moscou, dimanche dernier, mais qu'il a été aussitôt réprimé.

Arrestation du R. P. Keller

Londres 18—Dans la chambre des Communes, ce soir, M. John Dillon a protesté contre l'arrestation du R. P. Keller. M. Balfour, secrétaire d'Irlande, a rejeté la faute sur les agitateurs irlandais.

Cork 18—Le R. P. Keller est arrivé ici sous l'escorte de la police. Il a été reçu à la gare par le maire, les membres du conseil municipal et une foule innombrable de citoyens. Il a été vivement acclamé dans toutes les rues où il a passé.

Limerick 18—Le conseil municipal de Limerick a adopté des résolutions accusant le gouvernement de fomenter les troubles en Irlande afin de justifier la coercition.

AVIS AUX MÉDECINS

CACAO MALTE FRY

Fournit aux malades et à toutes les personnes dont la digestion est difficile, une boisson exquise, rafraichissante et réconfortante pour tous les repas de la Journée.

En vente chez les Droguistes et les Epiciers.

—M. l'abbé Joseph Ephraim Germain, curé de St Jude, est mort hier à l'Hôtel-Dieu de St Hyacinthe, à l'âge de 53 ans.

Ses funérailles auront lieu à St Jude lundi prochain.

Tout se vend payable à la semaine

Meubles de toutes sortes, canapés, sets de salons, sets de chambre à coucher, tables à diner, sideboards, chiffonniers, chaises, couchettes en fer etc., etc., chez

FOUCHER FORTIER & FILS,
Coin des rues Ste Elisabeth et Ste Catherine.—jno-19m.

LECTEURS

Achetez notre journal, L'ETENDARD, pour un centin. Vous y trouverez de grands avantages, surtout le samedi, en lisant la liste des marchandises que M. N. Larivée met toutes les semaines à la disposition des pratiques, particulièrement pour la classe ouvrière. Nous avons eu le plaisir de voir M. Larivée à notre bureau, il nous a dit qu'il était très satisfait de l'encouragement de la part des ouvriers, qu'il était fier de se dire l'ami du peuple et le marchand des ouvriers. M. Larivée s'est procuré plusieurs lignes de marchandises en *jobs* pour la semaine prochaine.

Cachemire, batiste, coutil, coton jaune et blanc, indienne, coton carreauté, toile à rouleaux, toile à nappes, étoffes à robes, toile cirée, rouleaux de fil, coton à draps, drill pour pantalons, cretonne, tweeds, avec la balance des marchandises endommagées par l'eau à la manufacture de Cornwall, vendues à moitié prix. Ouvriers, allez-y en foule lundi, vous y trouverez de grands avantages, au magasin populaire des ouvriers.

2203 rue Notre-Dame
près de la rue Lamontagne.
Montréal.

—Vente à sacrifice de magnifiques meubles d'une valeur collective de $30,000, aux entrepôts de la Montreal furniture Co. 726 rue Craig, qui abandonne le commerce de détail.

3iq-2h-19m.

DECES

—En cette ville, le 17 mars courant, à l'âge de 36 ans 4 mois et 26 jours, Marie Eugénie Odile Cherrier, épouse de Joseph G. W. McGown Ecr avocat.

Le service funèbre aura lieu lundi le 21 du courant. Le convoi partira de l'Hôpital Notre-Dame à 7.30 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans aucune autre invitation.

1,648,000 FLORINS

PAYES

— AVEC —

$5

Vous pouvez acheter une

Obligation de la ville Impériale de de Vienne en Autriche.

EMISSION DE 186.

Ces obligations forment parti d'un emprunt dont l'intérêt est payé en primes quatre fois par année. Chaque obligation participe à

QUATRE TIRAGES ANNUELS

jusqu'à ce que toutes les obligations aient été achetées avec une prime plus ou moins forte. Chaque obligation **DOIT** participer au tirage des primes suivantes, car il n'y en a pas de **MAUVAIS**.

Primes		Florins		Florins
4	à	200,000	égalent	800,000
4	à	20,000	—	80,000
4	à	5,000	—	20,000
20	à	1,000	—	20,000
48	à	250	—	12,000
5.120	à	140	—	716,800

En tout **5,200** primes, se montant à **1,648,800** florins. Le prochain rachat a lieu

LE PREMIER AVRIL

et chaque bon que l'on achètera de nous le ou avant le **1er Avril à 6 hrs P. M.**, donnera droit au montant total de la prime que comporte le bon à cette date.

Des commandes du dehors envoyées sous **enveloppe enregistrée** et contenant la somme de **$5** vous procureront un de ces bons pour le prochain tirage. Balance payable par versements mensuels

Pour commandes, circulaires ou autres renseignements s'adresser à la

INTERNATIONAL BANKING CO,

160 rue Fulton, coin de Broadway, New-York
ETABLIE EN 1871

☞ Les obligations du gouvernement ci-dessus ne doivent pas être comparées à une loterie, ainsi que l'a décidé la Cour d'Appel et se violent aucune loi des Etats-Unis.

N. P.—En écrivant veuillez mentionner que vous avez vu ceci dans L'ETENDARD.

19 '87-9 2ep h

Loterie Nationale

$30.000,00

de prix seront tirés le

20 AVRIL

Prix du Billet : $100
Pour obtenir billets, informations, etc.
S'adresser au Secrétaire,
S. E. LEFEBVRE,
No. 19 rue St Jacques.

1ms-1era

VENTE PAR LICITATION

La magnifique ferme et dépendances de la succession de feu F. X. D. Décary, situées à la Côte St Luc, paroisse de Notre-Dame de Grâce, No. 88 sur le plan cadastral de la municipalité de la paroisse de Montréal, mesurant environ 90 arpents, plus ou moins, avec maison, grange, etc.

La vente aura lieu à la porte de l'église paroissiale de Notre-Dame de Grâce à 11 heures,

LUNDI LE 28 COURANT.

Titres parfaits.
Pour détails, s'adresser aux notaires soussignés.

A. C. DECARY,
et J. A. BRUNET,
41-18m
1933 rue Notre-Dame, Montréal.

Notre IMMENSE STOCK

— DE —

Meubles Magnifiques !

Dans nos entrepots

No. 726 rue Craig

Doit être vendu sans réserve, vu que nous avons l'intention d'abandonner le commerce de détail.

MONTREAL FURNITURE CO.

19m-3iq-2h

Loterie Nationale

$30,000.00

de prix seront tirés le

20 AVRIL

Prix du Billet : $1.00
Pour obtenir billets, informations, etc.
S'adresser au Secrétaire,
S. E. LEFEBVRE,
No. 19, Rue St. Jacques.

1ms-1era

Une horloge encyclopédique

Le *Daily Telegraph* décrit une curieuse horloge qui surpasserait tout ce qui a été fait jusqu'ici en ce genre.

Elle est haute de 3 mètres 50, large de 2 mètres 75. Elle marque les secondes, les minutes, les quarts, les heures, les jours, les semaines, les mois, les saisons, les années ordinaires et bissextiles jusqu'à la fin de l'année 99,999 de l'ère chrétienne. Elle indique en outre les phases de la lune, et la plupart des informations astronomiques usuelles. Un grand nombre d'automates y représentent la vie humaine, l'histoire de la religion et les mythologies anciennes. Soixante statuettes y indiquent les soixante minutes. La mort y figure, comme dans la danse macabre d'Holbein, sous la forme d'un squelette.

Dans d'autres compartiments, on voit les douze apôtres, les sept âges de l'homme, d'après Shakespeare, les quatre saisons, les douze signes du Zodiaque, etc.

La nuit, un guetteur sort et sonne les heures, avec une trompe; au lever du soleil, un coq apparait et chante. Il y a aussi un coucou qui ne se montre qu'une fois l'an, le premier jour de printemps. Outre ces figures, on voit toute une série de peintures mobiles sur émail, montrant successivement les sept jours de la création et les quatorze stations du chemin de la croix. A certaines heures, un sacristain sonne une cloche et se met en prières.

Le tout est accompagné d'une musique très douce.

Un Parisien parle à un Marseillais des récentes expériences téléphoniques:

—Mon cer, ze veux croire que votre téléphone de Paris transmet jusqu'aux moindres nuances de la voix. Mais ce que tu serais épaté si tu connaissais celui de Marseille !

L'autre zour, ze *me mets en communicationne* avec un correspondant. Aux premiers mots, il m'interrompt pour me dire ;

—Té ! tu as manzé de l'ail !

C'était, ma foi, vrai, troun de l'air !

Avec plaisir

Je soussigné, suis heureux et fier de laisser connaître au public, ma guérison complète d'une bronchite chronique, qui m'a fait souffrir pendant quinze ans.

J'ai fait usage, en vain, de tous les remèdes patentés, réputés infaillibles pour la "bronchite." L'automne dernier, je me décidai pour la dernière fois, d'essayer le remède de M. Leduc, herboriste, No 634 rue St-Laurent, le "Whooping Cough Sure Cure." Après en avoir fait usage un mois et demi, je me sentis non seulement soulagé, mais complètement gueri."

Depuis lors, ma santé, qui était passablement détériorée par cette bronchite de quinze années, est aujourd'hui très-florissante; et, je loue et remercie publiquement ce monsieur pour son grand remède qui, outre son goût exquis, est supérieur à tous les autres remèdes patentés de nos jours.

Ni minéraies, ni drogues délétères, tels que : acides, opium et ses composés (le Parégorique), etc., entrent dans sa composition : Il est composé de principes actifs d'herbages et de racinages (secret) qui n'altèrent nullement la santé.

Les connaissances acquises de trois années d'étude en médicine, et trois années d'expérience en pharmacie, me permettent d'émettre mon opinion qui est en harmonie avec celles des médecines, en disant que: le remède qui guérit réellement la coqueluche, peut guérir toutes les maladies des voies respiratoire."

Le remède de M. Leduc est, je ne crains pas de le dire publiquement, le seul remède qui guérit véritablement cette "maladie." Or, n'est-il pas réellement le remède par excellence pour la bronchite, l'Asthme, les premières périodes de la phthisie pulmonaire, etc? oui, il n'y à pas à hésiter.

En signant ce présent certificat, je prierai toutes personnes souffrant de ces maladies ci-haut mentionnées, de se guérir sans retard, de ce "Remède Infaillible."

Ed. Nap. Nairne Blackburn.

Montréal, 8 Mars, 1887.

2iq-1h-12.

CHOCOLAT A VERS.

LE MEILLEUR REMÈDE POUR LES VER

En vente dans toutes les pharmacies.

3m's-9f

VOULEZ-VOUS

UN SAFE

ayant obtenu la Médaille d'Or et à l'épreuve des voleurs

— ACHETEZ LE —

GOLDIE & McCULLOCH

298 rue Saint-Jacques.

CASTLE & FILS,

Peintres sur Verres

Pour les Vitreaux d'Eglises

40, BLEURY, Montréal.

19j 3m's

CHARPENTE

En Pin, Epinette Rouge, etc.

CEDRE

Rond, Fendu et Poteaux sciés

BOIS DE SCIAGE

Pin, Epinette, Bois Franc, etc.

Le tout offert à BON MARCHÉ par

D. PARISEAU.

Coin des rues Craig et St Denis

Et 514 Rue Lagauchetière, Montréal

22f-87-1an

La Poudre Engraissive et Nourrissante

POUR LES CHEVAUX

(MARQUE ENREGISTREE)

Cette POUDRE est STOMACHIQUE, DEPURATIVE et nourrissante, d'un goût agréable. Elle donne au cheval de la vigueur, guérit la MANQUE D'APPETIT, la CONSTIPATION, la BILE, la GOURME, etc., etc.

Les vétérinaires et les professeurs les plus éminents des hôpitaux vétérinaires de Montréal, disent que cette poudre est indispensable pour les chevaux, les vaches, les moutons et les volailles. Economisez 25 à 30 par cent de remèdes et de nourriture perdue en donnant à vos animaux de cette Poudre.

Cette Poudre est enrégistrée. Méfiez-vous des contrefaçons et exigez que la marque de commerce "Un cheval tenu en lisse" soit sur chaque sac.

Demandez-là à votre fournisseur et il vous en procurera.

Seuls agents pour la vente en gros : GAUCHER & TELLEMOSSE, Epiciers de gros, No 244 rue St Paul, Montréal.

HARDES FAITES
HARDES FAITES
HARDES FAITES
BAS PRIX
BAS PRIX
BAS PRIX
GRAND ASSORTIMENT
GRAND ASSORTIMENT
GRAND ASSORTIMENT
POUR HOMMES
POUR HOMMES
POUR HOMMES
POUR ENFANTS
POUR ENFANTS
POUR ENFANTS
CHAPEAUX
CHAPEAUX
CHAPEAUX

I. A. BEAUVAIS

2024 et 2028

RUE NOTRE-DAME-OUEST

BRODIE & HARVIE

MANUFACTURENT MAINTENANT UNE

Farine Preparée au Beurre

Cette farine est maintenant en vente dans toutes les principales épiceries de la ville.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE D'ANGLETERRE.

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, A MONTREAL.

CAPITAL $10,000,000
PLACEMENTS $27,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement $730,000. RESPONSABILITE DES ACTIONNAIRES ILLIMITEE.

La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurances contre l'incendie du monde.

M. H. GAULT, WILLIAM TATLEY. } Agents principaux et Gérants résidents

C. ERNEST GAULT, W. R. HUBBARD, JAMES ALLIN. } Agents spéciaux du Département anglais, Montréal.

E. HURTIBISE & A. St-CYR, Agents spéciaux du departement français. Montréal.

8o-86-1a

Terre à Vendre

Magnifique propriété à vendre à Ste Elizabeth Comté de Joliette, à un mille plus haut que l'Eglise sur la rivière Bayonde, ci-devant propriété de feu Regis Coutu, contenant 120 arpents.

Pour informations s'adresser à

A. H. COUTU Ptre Curé
St Vincent de Paul,
Ile Jésus.

3m's-2f

Grands avantages

Ayant acheté le steck de Banqueroute de Charles Nelson, consistant en

FERRONNERIES,

Peintures, Huiles, Vernis,

Pinceaux, Vitres, Mastic, Lampes,

TAPISSERIES,

ETC., ETC.

Je puis vendre ces marchandises au-dessous du prix de la manufacture.

O. CAUCHON,

315, Rue ST. LAURENT,

MONTREAL.

P. S.—Peintre à Fresques et Doreur, Tapissier, Blanchisseur. Peintre de Maisons, d'Enseignes, de Rideaux, de Châssis et Imitateur.

22f-1an

Le Remède

— DU —

PERE MATHIEU

Guérit radicalement et promptement

L'INTEMPERANCE

et déracine tout désir des liqueurs alcooliques.

En vente chez tous les pharmaciens.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE,

18d-s 646 rue Ste-Catherine.

Argent à Prêter,

Billets et Comptes achetes.

S'adresser à

W. YOUNG,
132 rue Saint-Jacques

Ou à son procureur, P. VANDAL, avocat, Foresters Chambers, 132 rue St. Jacques.

23o 86 1a

J. G. GUIMOND & Cie

Agents d'affaires, d'Immeubles, Courtiers d'Assurances et Comptables

BUREAU

82 rue St. Francois-Xavier

F. A. TETU

ARPENTEUR GEOMETRE

75 Rue St. Jacques.

9oct 86-1an-m s

LUCIEN BENOIT

A transporté son atelier de

Sculpture, Dorure, Peintures, Etc

—AUX—

Nos.198 et 200 Rue Jacques-Cartier

En arrière de la Banque d'Epargne,

M. L. BENOIT, déjà avantageusement connu de plusieurs membres du clergé, continuera d'exécuter toute espèce d'ouvrages, tel que SCULPTURE, DORURE, PEINTURE, AUTELS, CHAIRES, CHEMINS DE CROIX DESSINS, PLANS, et autres objets servant surtout au décor d'Eglises et au n du culte.

15d-6m's

Tout le monde dit

et on dit vrai, que les diners au restaurant

THE ALBEMARLE

sont sous tous rapports supérieurs à tout autres en cette ville, à tout ce qui approche de ce prix

TRENTE SOUS.

GEO. W. MURRAY,

PROPRIETAIRE.

TRAITES gratuites.—Sirops de Myles gratis.

1a-2d

VOULEZ-VOUS

Connaître l'endroit où vous pouvez acheter un

SAFE

DE SECONDE MAIN ? C'est chez

Goldie & McCulloch

298 rue St-Jacques

2ps-mer s

LES MARCHANDISES

(MARQUE)

PURE GOLD

— SONT LES —

Mieux Fabriquées

ACCORDÉES EN 1880:

2 *MÉDAILLES D'OR.*

1 *MÉDAILLE D'ARGENT*

8 *MÉDAILLES de BRONZE.*

LES PRINCIPALES LIGNES SONT:

Poudre à Patisserie

La meilleure sur le marché

Essences de Citron, de Vanille, etc., Café, Epices, Borax, Poudre de Curry, Sel de Celery, Moutarde, Fines herbes en poudre, Cirage à Souliers, Vernis pour les Poêles, ETC., ETC., ETC.

Toutes ces marchandises sont excellentes et garanties.

Demandez-les en Boîtes, en Bouteilles ou en Paquets.

PURE GOLD MANF. CO.

No. 31 Front St. East, Toronto.

26 janv. 86-1an

BETAIL AYRSHIRE

Cochons Berkshire

Volailles Playmouth Roch

A VENDRE

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
30 rue St Jacques Montréal

30 juillet 86-1a

WILLIAM EVANS,

Horticulteur et Importateur de Semences et Graines de Champs, Jardins et Fleurs.

Blé blanc, de Russie, de La Mer Noire, Ecossais, (fife) et du Manitoba.

Seigle, Lentilles, Mil, Trèfle, Avoines blanche et Noire et d'Australie

Echantillons et prix envoyés sur demande, ainsi que les prix courants de grains, de légumes et de fleurs.

Magasins, 89, 91 et 93, rue McGill, Montréal.

2m's-28f

CHANTELOUP

MONTREAL, P. Q.

Fonderie de Cloches

POUR EGLISES

SEULES OU EN CARILLONS AVEC

MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de Meilleur qualité que les cloches anglaises ou américaines

Fournitures pour intérieur des églises.

Appareills de chauffage d'après les meilleurs systèmes.

4s 86-1an

SIROP

DU

Prince de Galles

DE Mme HARWOOD

CE sirop qui est préparé d'après une prescription du célèbre Dr. W. E. Rowman, ancien professeur du collège McGill est bien le meilleur sirop pour les enfants contre les diarrhées, dissenteries, dentition difficile, le rhume. etc. Plusieurs des sirops en usage ne sont que des imitations mal réussies de cette préparation et quoique ces sirops soient vendus bon marché il sont toujours trop chers,s'ils minent la santé de vos enfants. Essayez le SIROP du PRINCE de GALLES et venez voir les certificats en grand nombre de parents nous remerciant d'avoir sauvé leurs enfants.

Prix, 25 cents la Bouteille.

Le meilleur est à meilleur marché à n'importe quel prix vendu par les épiciers et les pharmaciens C. D. MORIN, propriétaire, 1386 Notre-Dame.

A. CINQ-MARS

Ci-devant Secrétaire-Trésorier de la Compagnie de Filature Ste-Anne, "Hochelaga."

COMPTABLE et AUDITEUR

BUREAU : 7 PLACE D'ARMES

MONTREAL.

Attention particulière donnée aux successions et aux Compagnies à fonds social.

31a'86-6m's

Maison de Santé

POUR LES ALIÉNÉS ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

—SOUS LA DIRECTION DES—

FRERES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église près Montréal, P. Q.

6m's-8o

Perrault & Mesnard

ARCHITECTES

11 COTE DE LA PLACE D'ARMES

Boîte 1414 Bureau de Poste.

M. PERRAULT. A. MESNARD.

20j 87-1an

SAINT DENIS JUBILEE RINK

Coin des rues St. Denis et Dorchester.

Ce patinoir est maintenant ouvert l'après-midi et le soir.

Musique.

Billets de sai on à vendre au Pati oir.

Admission générale, 10c.

J. C. MURRAY. Propriétaire.

2d-3m's

Ils arrivent encore

Les derniers arrivages, sinon les plus distingués, par les SS. Parisian, de MM. Cowlishaw, Nicol & Co., Manchester, Angl., constituent le plus grand et le plus bel assortiment de couvertures de meubles que nous ayons encore reçu, consistant en Brocatelle Venosta marron et or, Brocatelle Venosta bleu et or, Cotelin Tronville olive et or ditto marron, Velours de soie marron Peluches de soie cramoisie et or, carrés Turcomans unis et fleuris.

Partie de ces marchandises sont étalées dans nos vitrines et convaincront tout le monde que nous tenons le premier rang pour les nouveautés.

Notre ascenseur pour conduire les pratiques à n'importe lequel de nos six étages est la meilleure amélioration que nous ayons encore faite.

OWEN McGARVEY & F'LS,

1849, 1851 & 1853

RUE NOTRE-DAME, coin de la rue McGill.

6tage.

Ce qui suit a paru dans notre édition de midi hier

Causerie agricole

DES ENGRAIS

Nous n'hésitons pas à dire que ce sujet est le plus intéressant de toute la science agricole. Tout bon cultivateur doit rendre à la terre ce que cette terre lui a prêté pour ses récoltes. Or cette restitution se fait sous forme d'engrais ou sous forme de jachère. (terre laissée en repos.) Champ qui se repose ou champ que l'on fume reprend des forces, et il faut qu'il les reprenne d'une façon ou de l'autre.

Envisageons d'abord la question des engrais au point de vue de l'ensemble et des considérations générales qui s'y rattachent. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire un admirable écrit dû à la plume de M. Joigneaux, auteur d'un *traité des engrais.*

"Supposons que des terrains n'aient jamais été ensemencés de main d'homme et qu'il n'aie poussé là dessus, que de mauvaises herbes, verdoyant en mai, portant graine en juillet, mourant en automne et, pourrissant en hiver. Nous n'aurons pas la peine d'aller chercher midi à quatorze heures pour les mettre en culture.

Nous les défoncerons, les défricherons, les labourerons, les ensemencerons. Et puis, avec un coup de herse pour recouvrir les graines et un tour de rouleau pour tasser un peu la terre, s'il en est besoin, la besogne sera finie. L'air et le soleil aidant, la graine germera, l'herbe poindra, la fleur passera en sa saison, et, le moment venu, nous y mettrons la faucille ou la faux.

Jusqu'ici tout va bien, mais les années d'après, en serons-nous quittes à si bon marché avec les mêmes terrains? Assurément non. Pour nourrir la paille et le grain, que nous aurons fauchés, moissonnés, mis en meule ou mis en grange, le sol aura fait des frais; il aura donné de ses richesses, diminué ses provisions; il se sera appauvri tant soit peu. Autrefois, ce que le sol prêtait aux mauvaises herbes, poussant sans culture, les mauvaises herbes le lui rendaient en pourrissant sur lui; ou bien, si les troupeaux y paissaient, ils ne s'en retournaient pas à l'étable sans rendre à la terre, sous forme d'urine et d'excrément ce qu'ils lui avaient enlevé sous forme d'herbe. Le cultivateur ne récoltait rien, n'emportait rien; mais une fois que la charrue a défriché, c'est une autre affaire. Le cultivateur qui emporte des gerbes, emporte nécessairement une partie des vivres qui se trouvaient dans le sol; et s'il continue ainsi plusieurs années de suite le garde manger s'épuise, le sol se ruine petit à petit, et un jour vient où il n'a plus de quoi nourrir la semence qu'on lui confie. La terre ne donne pas, elle prête. Si vous ne lui rendez pas les vivres qu'elle avance pour la nourriture des plantes, tant pis pour elle et tant pis pour vous; vous devenez misérables tous deux et vous vous ruinez du même coup.

Voyez plutôt comme le bon Dieu s'y prend. Une graine, une amande, un pepin tombent sur le sol, y germent et y prennent racine. Pendant huit ou neuf mois de l'année la terre prête aux petits arbres qui poussent sur eux, ses sels, ses vivres, sa substance. C'est bien. L'automne arrive avec les gelées blanches et les coups de vent. Que font nos petits arbres en question? Ils se dépouillent de leurs feuilles jaunies, les laissent tomber à leurs pieds et là, ces feuilles pourrissent et retournent à la terre en qualité d'engrais. La terre a prêté au printemps, on lui rend la chose en automne. Les bons comptes font les bon amis. Est-ce que les arbres des forêts pousseraient comme ils poussent, s'ils empruntaient toujours et ne rendaient jamais ?

Ainsi donc, il est bien entendu que toute terre qui ne rentre pas dans ses débourses, est une terre qui s'appauvrit; et que tout cultivateur qui n'entend pas raison sur ce point est un mauvais cultivateur. Je cultive un arbre, je dois à cet arbre qui me donne ses fruits, une bonne partie de ses feuilles au moins. Je cultive du froment qui me donne son grain, je dois au sol qui en portera du nouveau, une bonne partie de sa paille pourrie. Je cultive de la vigne pour presser et boire le jus de sa grappe, je dois au vignoble les feuilles du cep et le moût du raisin. Je cultive l'olivier pour son fruit, je lui dois de même ses feuilles et son marc. Je cultive le chanvre, je dois de même à la terre qui le produit, ses feuilles battues, ses débris, le marc de la pressée d'huile et les boues du routoir. Et ainsi pour tous les végétaux. Je suis persuadé qu'il n'y a pas de meilleur engrais pour une plante que ses propres débris, feuilles mortes, pailles pourries, résidus quelconques.

Nous tournons comme qui dirait dans un cercle. La terre produit les végétaux et les reprend morts et pourris sur un friche pour en reproduire d'autres.

Si, au lieu d'avoir affaire à un friche, nous avons affaire à une terre cultivée à bras d'hommes, les bêtes et les gens profitent de la récolte, la mangent ou l'emploient en litière, puis, ils vous rendent en urine, excréments, fumier, ce qui doit retourner au sol qui leur a fourni leur nourriture. Tout animal, homme ou bête, forme autant de terreau qu'il en faut pour produire la végétation nécessaire à sa subsistance. La terre donne les végétaux, les végétaux nourrissent les animaux, et les animaux, après avoir rendu en fumier, au sol, une portion de ce que celui-ci leur a avancé, finissent par leur rendre le tout, chair, os, poil, plumes, cornes, sang et le reste. Il pousse là-dessus de nouvelles plantes qui forment de nouvelles bêtes, et quand le tour de celui-ci est parvenu, nous recommençons la même promenade, et toujours sans discontinuer.

Toute la théorie des engrais est là-dedans. La terre prête, le cultivateur est tenu de rendre, comment doit-il s'y prendre pour faire la restitution. C'est ce que nous allons voir.

Sur le terrain qui a fourni la substance aux plantes, on peut rapporter du terrain de même nature, n'ayant encore rien fourni.

Si les plantes venues sur le terrain n'ont pas été récoltées, on les retourne avec la charrue. C'est la fumure en vert.

On peut ne pas retourner les plantes avec la charrue, les laisser mourir et pourrir sur place, et donner ainsi à la terre le temps de se reposer, de se rembourser de ses dépenses et de refaire ses forces C'est la jachère.

Si les plantes ont été mangées par l'homme ou par les animaux, on rend au terrain les excréments et les urines de l'homme ou des animaux.

Si les plantes sèches ont servi à faire de la litière, on les rend à l'état de fumier.

Si les plantes ont été brûlées, on rend au terrain les cendres qu'elles ont fournies.

Si les plantes ont servi à des opérations industrielles, on rend au terrain les résidus de ces opérations tel que les tourtaux, marc de raisin, pulpe, eaux de féculerie, résidus de brasserie, etc.

En somme, la restitution se fait ordinairement sous forme de terres rapportées, sous forme de végétaux en vert, sous forme de jachères, sous forme d'urines et d'excréments, sous forme de fumées, sous formes de cendres, et enfin, sous forme de résidus quelconques.

Sans doute, il y a encore d'autres manières de restituer au sol ce qu'il prête aux végétaux, mais c'est l'exception. Je sais bien qu'on peut lui rendre la laine des moutons, quand les chiffons ne servent plus à rien, le sang, la chair, les os, les poils, les plumes, les ongles des animaux morts de maladie ; mais encore une fois, c'est l'exception ; ce n'est plus avec cela qu'on se tire d'affaire, dans une ferme.

(*A continuer*).

PETITION

Voici le texte de la pétition, adressée au Conseil de Ville, couverte des signatures d'un grand nombre de citoyens influents de notre ville.

A M. le Maire et MM. les Échevins de la Ville de Montréal :

De graves accusations attaquant l'honneur de certains membres de votre Conseil, ayant été publiées par la presse de cette ville, les soussignés, citoyens de Montréal, désireux que ces accusations soient duement analysées par une autorité compétente et indépendante, demandent qu'une requête officielle soit présentée à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, demandant qu'une Commission Royale soit nommée, avec le moindre délai possible, pour s'enquérir soigneusement de toute accusation contre les échevins et les officiers civiques, individuellement et collectivement, qui pourra être amenée devant la Commission par aucun citoyen ou son avocat ;

Et afin que la Ville puisse avoir une voix au choix des Commissaires à être nommés, nous vous demandons de soumettre avec votre requête les noms de douze citoyens parmi lesquels on pourra choisir la Commission.

Requête des Typographes de Montréal

A Son Honneur le Maire et à Messieurs les échevins de la Cité de Montréal.

Messieurs

Nous, les soussignés, membres d'un comité-conjoint des Unions Typographiques Nos 145 et 176, nommé en vue d'obtenir de votre Conseil l'abolition du contrat des impressions, avons l'honneur de vous exposer humblement :

Que le contrat pour cinq années des impressions étant à la veille d'expirer, il est désirable dans l'intérêt des citoyens en général et des patrons et ouvriers typographes en particulier, que tel contrat soit aboli ;

Qu'en conséquence, vos pétitionnaires prient humblement le Conseil de considérer le plus tôt possible la nécessité d'établir un système plus judicieux et plus impartial ;

Qu'en approuvant cette humble suggestion, votre Conseil ferait acte de bonne administration, éviterait les monopoles, toujours désastreux aux classes laborieuses, et rendrait un service particulier aux patrons et aux ouvriers typographes en général, en contribuant à rehausser davantage le niveau de leur art ;

Que, en même temps qu'elles reconnaissent le système actuel de contrat comme très défavorable aux ouvriers typographes, les deux Unions Typographiques sont aussi d'opinion que le Conseil de Ville devrait voir à ce que les imprimeurs faisant les ouvrages de la cité, paient à leurs ouvriers le taux des gages établi.

Qu'une entrevue d'un sous comité du comité conjoint des deux Unions Typographiques de Montréal avec le comité de l'Hôtel de Ville, est humblement demandée ; et les soussignés espèrent que les explications qui y seront alors données amèneront une décision favorable à leur projet.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

(Signé,) Urbain Lafontaine,
Adelard Gravel,
J. A. Caron,
Theo. Godin,
J. A. Rodier,
Comité U. T. Jacques-Cartier.

(Signé,) Eugène O'Rourke,
L. Z. Boudreau,
George M. Stewart,
Thomas Stanley,
Joseph Marcotte,
Comité U. T. Montréal.

En rapport avec la requête ci-dessus, nous vous soumettons les résolutions suivantes, adoptées à l'unanimité par les Unions Typographiques anglaise et française de cette ville, sur lesquelles nous attirons particulièrement l'attention de votre honorable Conseil.

Extrait des minutes de l'assemblée de l'Union Typographique de Montréal No. 176 et de l'Union Typographique Jacques-Cartier No. 145, 5 mars 1887.

Attendu que le contrat pour les impressions de la ville est sur le point d'expirer, et

Attendu que les patrons et les ouvriers typographes considèrent ce contrat comme très préjudiciable à leurs intérêts et à ceux du public en général ; il est

Résolu que les Unions Typographiques française et anglaise protestent contre système actuel de contrat ; et il est de plus

Résolu qu'un comité spécial de cinq membres de chaque Union soit nommé pour agir de concert dans le but de préparer une requête demandant l'abolition du contrat des impressions du gouvernement civique.

W. H. Eaton,
Prés. U. T. Montréal 176.

L. Z. Boudreau,
Sec.-Archiviste.

A. T. Lépine,
Président U. T. J.-C. 145.

O. Corriveau,
Sec.-Archiviste.

Adresse : L. Z. Boudreau, Sec. Comité conjoint, Boite B. P. 1131 Cité.

Montréal, 7 Mars 1887.

Extrait des minutes du Conseil Central des Métiers et du Travail, 8 mars 1887, copie d'une résolution devant être adressée aux Unions Typographiques ;

Attendu que le représentants des Unions Typographiques anglaise et française ont demandé l'appui du Conseil Central des Métiers et du Travail pour obtenir l'abolition du système de contrat des impressions de la ville, en vue d'accorder aux patrons qui paient à leurs ouviers le taux de gages établi, une part du patronage ; il est

Résolu—Que le Conseil Central des Métiers et du Travail, à sa séance régulière du 8 mars 1887, accorde aux Unions Typographiques Montréal et Jacques-Cartier son appui moral, et son influence dans les louables efforts qu'elles font pour obtenir l'abolition du système de contrat des impressions de la ville qui leur est préjudiciable.

Par ordre du Conseil Central des Métiers et du Travail.

(Signé,) A. T. Lepine,
P. A. Duffey,
Sec.-Archivistes.

Montréal, 10 Mars 1887.

Télégraphie résumée

—Le Pape a félicité le czar d'avoir échappé aux assassins.

—L'hon M. Norquay a pris charge du ministère des chemins de fer rendu vacant par la démission de l'hon C. P. Brown, dans le ministère du Manitoba.

—De nombreux paris sont engagés à New-York, sur le résultat de la cause entre les yachts "Coronet" et "Dauntless", partis de New-York pour l'Angleterre.

—Le dégel a commencé dans les Montagnes Rocheuses, la neige, en fondant, fait déborder les rivières et les cours d'eau.

—Les membres de la galerie de la Presse à Québec ont élu président M. L. P. Pelletier de *La Justice* et M. Carrier du *Canadien,* secrétaire pour la session.

—On a plaidé devant la Cour Suprême d'Ottawa, la cause McLean vs Wilkins, le jugement a été renversé. La cause suivante est celle de Brickford vs la Cie de chemin de fer Erie et Huron.

—La Cie de navigation Schuyikill empêche les bateaux de la Cie du chemin de fer Philadelphia et Reading de circuler dans son canal et d'en sortir. La mesure a été prise parce que la Cie avait décidé de retirer ses bateaux du canal.

—Le cabinet anglais s'est décidé à faire une loi sur l'achat des terres en Irlande, basée sur les rentes révisées. Dans la nouvelle loi, les propriétaires seront plus mal traités que dans le projet Gladstone.

—Les inspecteurs de navires à New York ont donné l'ordre à la Cie Guion de réparer le steamer Wisconsin, qui s'est échoué dernièrement, avant de reprendre la mer. Les réparations dureront un mois et elles couteront d'après l'évaluation $66,000.

—Grand encombrement, hier matin, sur le chemin de fer à câble du pont de Brooklyn. Vers 8 heures et demie, au moment où les voyageurs sont les plus nombreux, la machine faisant mouvoir le câble s'est détraquée, et, pendant près d'une heure, le service des trains a été presque totalement suspendu.

—Pas d'argent, pas de jurés. La cour fédérale de Trenton (New-Jersey), vient d'être obligée de s'ajourner indéfiniment faute d'argent pour payer aux jurés les indemnités auxquelles la loi leur donne droit. On affirme que c'est la deuxième fois que ce fait, absolument authentique, malgré son invraisemblance, se produit à Trenton.

—Arrestation près d'El Paso (Texas) d'Isaac H. Vincent, ancien trésorier de l'Etat de l'Alabama, qui s'était enfui, en 1883, en emportant plus de $200,000. Le prisonnier, pour l'arrestation duquel on avait offert une récompense de $5,000 vient d'être reconduit à Montgomery où il a été écroué en attendant son procès.

—Désastreuses inondations dans le Dakota, par suite de la débâcle qui a commencé à se produire dans la plupart des rivières de la région. L'eau a envahi les rues de Miles City et emporté plus de trente ponts sur la ligne du chemin de fer du Northern Pacific. De tous côtés, le service des trains est considérablement entravé sinon même complètement suspendu.

—M. de Lesseps ayant fait une visite au Président Grévy et au comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne, la presse radicale l'attaque en termes sévères pour avoir appelé la France l'alliée naturelle de l'Allemagne et lui donne le conseil de rester chez lui à l'avenir et de se borner à s'occuper des affaires concernant les canaux.

—Le résultat de l'élection jusqu'à ce jour dans Assiniboia Ouest donne à Davin 321 de majorité ; à Perley 625 et à McDowall 95. M. Hardisty se pense élu en dépit des fraudes gigantesques commises par les torys. Dans certains endroits il y a deux fois plus de votes qu'il n'y a d'électeurs.

—Le général Boulanger a envoyé une lettre au comité de la chambre des députés, chargé de l'examen de la loi sur l'armée dans laquelle il déplore le fait que ses intentions aient été mal comprises et déclare que son plus sincère désir est de seconder les effort du comité. En terminant le général Boulanger exprime l'espoir que sa lettre ramènera la bonne entente entre lui et le comité.

—Le complot pour assassiner le czar avait été formé par des membres de la section terroriste des nihilistes, et on n'a pas pu prouver qu'il y avait eu quelques rapports entre eux et les membres du complot constitutionnel, ce qui n'empêche pas que plusieurs centaines de personnes de cette association aient été arrêtées.

—Water Lawton, fabricant d'engrais chimiques à New-York, qui vient de lever le pied en emportant l'argent de ses créanciers et de la Cie dont il était un des chefs. On pense qu'il a pris un des derniers steamers pour l'Europe. Les agences mercantiles cotaient son crédit à un million. Plusieurs personnes lui avaient déposé des valeurs en sa garantie, avant son départ, il a tout vendu et gardé l'argent.

—Adams le candidat tory dans Northumberland, N. B. qui avait résigné son siège dans la législature locale pour opposer au fédéral l'hon Peter Mitchell vient d'être battu de nouveau dans son comté dans l'élection pour la législature pour remplir le siège rendu vacant par sa résignation. M. Burchill réformiste a été élu par 1,166 voix contre 1,072 donnés à M. Morrissey son adversaire ministériel.

—Un combat de taureaux a eu lieu à San Rafael, au Mexique, en présence de plus de 5,000 personnes. Le prix d'admission était de $8. Les taureaux refusèrent de se battre et les spectateurs furieux d'avoir donné leur argent et de ne rien voir descendirent dans l'arène et tombèrent à coups de chaises et avec tous les projectiles qui leur tombèrent sous la main, sur les taureaux et les combattants. Les troupes furent appelées pour restaurer l'ordre, mais ne purent y réussir. Les soldats furent obligés de mettre le sabre au poing et de charger la foule qui finit par se disperser laissant sur le terrain un grand nombre de blessés.

—Voici treize jours que le procès du conseiller municipal Cleary est commencé à New-York, et l'on n'est pas encore parvenu à constituer le jury. Or, le procès seul, depuis son ouverture, coûte déjà près de $5,000 à la ville, sans compter, bien entendu, la valeur du temps qu'on a fait perdre aux sept cents jurés assignés et récusés ou excusés les uns après les autres. Bien plus les avocats de l'accusé ont encore essayé hier de faire récuser le juge Barrett lui-même et de faire renvoyer l'affaire devant le tribunal d'un autre comté, mais le tour a échoué.

—Le train du chemin de fer du Pacifique Northern venant de l'ouest est arrivé à Bismark Dacotah avec 70 hrs. de retard, l'inondation couvrant une partie du pays. Le Missouri est encore gelé mais la débâcle va avoir lieu d'ici huit jours, et les riverains sont très alarmés. Le Yellowstone, le Petit Missouri, et le Prior sont libres de glaces et inondent leurs rives. Plus de trente ponts du chemin de fer ont été emportés par les eaux.

Miles City a été converte par les eaux deux fois cette semaine. Toutes les rues étaient couvertes d'eau, dans quelques unes il y avait dix pieds d'eau. A Médora l'eau du Petit Missouri a entouré les *abattoirs et les réfrigérateurs* du marquis de Morès; la ville de Mandon située dans un terrain bas va être inondée.

On va faire sauter avec de la dynamite les glaces qui sont autour des ponts pour prévenir les désastres. Les colons se préparent à tout événement; les ruisseaux forment des rivières, jamais on n'a vu tant de neige dans le pays.

Service anniversaire

Jeudi prochain, le 24 mars courant à 9 heures du matin, on chantera, dans l'église paroissiale de Longueuil, le service anniversaire de cette paroisse.

MM. les membres du clergé et le public sont priés d'y assister sans autre invitation.

—L. J. A. Surveyer, No 1588 rue Notre-Dame, vient de recevoir un lot considérable de *banderolles en cuivre* achetées à 50o|o dans la piastre pouvant servir pour garniture de rideau ou pour ornementation des autels.

18-d. jno.

—Il y a de nombreuses formes de débilité nerveuse chez les hommes qui cèdent à l'usage des Pilules en fer de Carter. Ceux qui sont troublés par une faiblesse nerveuse, les sueurs de nuit, devraient les essayer.

Avis aux mères

Faites usage du Trésor des Nourrices du Dr Picault, pour les enfants dont la dentition s'opère, et dont l'époque est si fatale à des milliers. Il produit un sommeil naturel. Il est sain et profitable. Il est agréable à prendre. Il est parfaitement inoffensif. Il guérit la douleur instantanément. Prix, 25c la bouteille.

20 f g6-1a.

Restaurant Duperrouzel

Depuis sa nouvelle installation, gracieuse et confortable, au No. 25 de la Côte St Lambert, le restaurant Duperrouzel devient le rendez-vous du monde des affaires.

Ce succès, bien légitime, est dû non seulement à la position centrale de ce populaire établissement, mais à sa cuisine de premier ordre, car la réputation culinaire de Mme Duperrouzel n'est plus à faire, à ses vins de choix, à ses liqueurs exquises, à la réception cordiale qui attend chaque consommateur, au confort réel dont est pourvu le restaurant, au service prompt et régulier, à un personnel poli et prévenant ; en un mot, toutes les améliorations possibles pour satisfaire les goûts de tous, même les plus exigeants, se trouvent réunies au restaurant Duperrouzel, 25 Côte St Lambert.

Le menu varie chaque jour.
Les repas sont de 25 cents.
Des repas sont servis à la carte.
Des appartements spéciaux sont réservés aux Messieurs du Clergé.

Allez au restaurant Duperrouzel 25 Côte St Lambert, c'est le restaurant le plus à la mode de Montréal.

24 Janvier, 1887. jno.

Décès

De Gaspé—En cette ville le 17 courant, des fièvres typhoides, Marie Adèle, fille cadette d'Alfred Aubert, de Gaspé, anciennement de Québec.

L'enterrement aura lieu samedi, le 19 courant.

Le convoi funèbre laissera la demeure de son père, Numéro 403 rue Mignonne, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis son priés d'y assister sans autre invitation.

GREENBANK.

LESSIVE SOLIDE,

SOUDE DOUBLE CONCENTRÉE.

SOUDE CAUSTIQUE en POUDRE,

DOUBLE CONCENTRÉE, 98 PAR CENT.

FABRIQUÉE SEULEMENT PAR

La GREENBANK ALKALI WORKS Angleterre.

DEPOT EN GROS :

L. Chaput, Fils & Cie.

IMPORTATEURS DE

THES, EPICERIES et LIQUEURS.

309, 311 et 313 RUE DES COMMISSAIRES

T. PREFONTAINE,

Marchand de Bois de sciage

COIN DES RUES

VINET ET CANAL

STE CUNEGONDE

Tient toujours un assortiment de toutes sorte de bois bruts et préparés, Cadres, Plinthes Moulures, "Claboard", Bardeaux etc, à des prix défiant toute compétition.

Propriétaire du Moulin à Blanchir, à Embouveter et à scier.

Un séchoir à bois très puisant,

1a-6a-86

Ce qui suit a paru dans notre Edition du soir hier.

BULLETIN POLITIQUE

LES PARLEMENTS

Le Parlement, qui se réunira le 13 avril sera le sixième depuis la Confédération. Voici la date de la convocation, de la prorogation et de la dissolution de ses différents parlements.

PREMIER PARLEMENT

Session	Ouvert.	Convocation	Dissolution
1e	6 nov. 1867	22 mai 1868	8 juil. 1872
2e	15 avril 1869	22 juin 1869	
3e	15 fév. 1871	14 mai 1871	
4e	11 avril 1872	14 juin 1872	

DEUXIÈME PARLEMENT

1e	5 mars 1873	13 août 1873	2 jan. 1874.
2e	23 oct. 1873	17 nov. 1873	

TROISIÈME PARLEMENT

1e	26 mars 1874	28 mai 1874	17 août 1878
2e	4 fév. 1875	8 avril 1875	
3e	19 " 1876	12 " 1876	
4e	8 " 1877	28 " 1877	
5e	7 " 1878	20 mai 1878	

QUATRIÈME PARLEMENT

1e	13 fév. 1879	15 mai 1879	18 mai 1882
2e	12 " 1880	7 " 1880	
3e	9 déc. 1880	21 mars 1881	
4e	9 " 1882	17 mai 1882	

CINQUIÈME PARLEMENT

1e	8 fév. 1883	25 mars 1883	15 janv. 1881
2e	17 jan. 1884	19 avril 1884	
3e	29 " 1885	20 juil. 1885	
4e	28 fév. 1886	5 juin 1886	

BELLECHASSE

On nous informe qu'une grande démonstration a eu lieu, dans cette paroisse, au sujet de la victoire écrasante du candidat national. Au delà de trois cents électeurs de toutes les paroisses environnantes et même de St Magloire, s'étaient réunis, pour se réjouir ensemble.

Il y a eu grande illumination au village, procession aux flambeaux, discours par MM. Lamarre, pilote, de St Valier, F. X. Gagnon, écr., marchand, Antoine Gagnon et plusieurs autres.

L'enthousiasme était à son comble.

Le tout s'est terminé par un superbe banquet et par des hourrahs pour le député, M. Amyot et pour le parti national.

Nous oublions de dire que plusieurs chansons nationales ont été chantées, durant la procession; et quelques-unes, composées pour la circonstance, étaient pleines de traits piquants à l'adresse des adversaires.

De fait le comté de Bellechasse a le droit de se réjouir de l'immense victoire qu'il a fait remporter au drapeau national.

UNION CATHOLIQUE

M. de Montigny continuera, dimanche le récit de son voyage au Lac Nominingue, à 2 hrs p.m., dans la salle de la société.

ADOLPHE CHAUVIN,
Secrétaire de l'U. C.

L'Union Catholique a l'honneur d'inviter [illegible] Montréal à la soirée littéraire et musicale, qui aura lieu dans la salle de la société, [illegible] à l'église du Gésu, lundi, le 21 courant à 8 heures p.m. Conférencier, M. Adolphe Chauvin.

Sujet: Ozanam et de Mun dans leurs rapports avec les classes populaires.

L'admission est gratuite et les dames sont spécialement invitées.

Le programme de la partie musicale sera publié lundi.

Par ordre,
ALPHONSE LECLAIRE,
Président de l'U. C.

M. Léo Taxil

Nous lisons dans l'*Univers* du 24 février:

" M. Léo Taxil, appelé à Marseille par la mort presque subite de sa mère, nous adresse la dépêche suivante:

" Marseille, 23 février, midi 40 mi.

" Mon pauvre père, brisé par le coup " qui vient de nous frapper, est mort " saintement dans la matinée de ce jour, " après une horrible agonie.

" Hier, nous avions enterré ma bonne " et sainte mère.

" Je supplie les catholiques de m'aider de leurs prières.

" Léo Taxil."

Les prières des catholiques ne manqueront pas à M. Léo Taxil, qui, au milieu de sa douleur, doit goûter la consolation d'avoir donné à son père et à sa mère avant leur mort la joie de sa conversion.

La fête de St. Joseph

La grande célébration de demain

L'Union St Joseph de Montréal célèbrera, demain, avec éclat sa fête patronale.

La procession se formera, demain, à 8 heures du matin, devant la salle St. Joseph et se rendra à l'église Ste Brigide, où la messe sera chantée à 9½ h. par les rues suivantes: Ste Catherine, Amherst, Ontario, Visitation, Ste Catherine et Maisonneuve.

Après la célébration de la messe solennelle la procession se reformera et défilera par les rues Dorchester, chemin Papineau, Craig, Lacroix, Notre-Dame, St Lambert, St Laurent et Ste Catherine jusqu'à la Salle St Joseph.

L'Union St Joseph pour terminer cette belle fête donnera le soir même, à l'Académie de Musique, une séance dramatique et musicale avec le concours des amateurs du cercle Labiche.

L'Union St Joseph progresse d'année en année et compte aujourd'hui près de onze cents membres. C'est une des associations les plus efficaces et fécondes en bons résultats de notre ville.

Exploits de voleurs

Les bandits à l'œuvre

Les voleurs de poules se sont mis à l'œuvre et nous ne saurions trop recommander la surveillance à tous les cultivateurs demeurant dans les environs de la ville.

Hier soir, deux individus partirent de Montréal et se rendirent à St Lambert dans l'intention de se procurer des volailles à bon marché. Arrivés au village l'un d'eux se mit à voler des poules pendant que son compagnon cherchait un cheval et une voiture pour transporter le butin.

Ils parvinrent à s'échapper du village sans être remarqués.

Ce matin le propriétaire du cheval de la voiture et d'une partie des volailles s'étant aperçu du vol, vint aussitôt avertir la police de Montréal.

Le sergent Beauchemin se mit en campagne et une heure après il avait trouvé le cheval et la voiture, mais des voleurs et des volailles, personne n'en avait entendu parler.

Cependant, vers 11 heures, les détectives Naegelé et Lapointe, à qui on avait confié l'affaire, arrêtèrent Arthur Boutet, âgé de 18 ans, et Alfred Bossage au moment où ils étaient sur le point de vendre des volailles au marché St Laurent. Ils confisquèrent une trentaine de poules et conduisirent les voleurs au poste.

Il paraît qu'ils font partie d'une bande de voleurs qui pratiquent leur triste métier dans les campagnes environnantes.

Du reste, quoique jeunes, les prisonniers sont déjà connus de la police.

Assaut Meurtrier

Conduite courageuse de "Sénécal."

Vers 4½ heures, hier après-midi, deux constables spéciaux de la "Holmes Electric Adam Co." passaient rue Craig vis-à-vis le Champ de Mars quand ils se trouvèrent tout-à-coup entourés par une bande d'individus qui paraissaient vouloir leur faire un mauvais parti. Après les avoir insultés un des chefs de la bande frappa Rupert l'un des constables dans la figure. Deux autres le renversèrent par terre et s'amusèrent à le frapper avec leurs pieds. L'autre constable avait lui aussi à se défendre contre deux assaillants; cependant il parvint à s'échapper et donna l'alarme au poste central.

Peu de temps après la police arriva, mais en apercevant les constables, ils sautèrent dans une voiture et ils allaient s'échapper quand "Sénécal," le fameux chien policier, sauta à la bride du cheval et le maintint en attendant que les agents de police eussent rejoint la voiture.

Trois assaillants furent arrêtés. Ils se nomment Félix Denis, 24 ans, James Cooney, 32 ans, et John McNaughton, 32 ans. Ils ont comparu, ce matin, en cour du Recorder. Les deux premiers subiront leur procès mardi prochain. Le troisième a été condamné à $5 ou 15 jours.

On dit que Denis et Cooney appartiennent à la fameuse bande de la rue Jacques-Cartier. Deux autres assaillants doivent être arrêtés.

Mépris de Cour.

Son Honneur le juge Mathieu condamne M. William Robertson à un mois de prison.

Son Honneur le juge Mathieu a rendu jugement, ce matin, dans la cause de Charles Bellerive vs. William Robertson. On se rappelle que le défendeur faisait partie de la maison Taylor et Cie, qui a failli il y a trois ou quatre ans.

A la suite de cette faillite, M. Charles Bellerive fit arrêté M. Robertson sous capias. Ce capias fut maintenu et le défendeur fut condamné à payer au demandeur la somme de $800 et les frais.

M. Robertson ne s'étant point conformé à ce jugement, un règle de *nisi* fut émané contre lui. Il y répondit par une défense en droit que Son Honneur a jugé comme mal fondée, ce matin. En conséquence, il a condamné M. Robertson à un mois de prison pour mépris de cour.

Congrégation de Ste Croix

Séance à l'occasion de la St Joseph, au Collège des petits enfants, Côte des Neiges.

Les petits enfants de la Côte des Neiges anticipant la fête de leur saint patron, ont eu hier leur séance annuelle à l'occasion de la St Joseph. Ce fut, comme toujours, un évènement. Parents et enfants furent enchantés; il ne pouvait du reste en être autrement. La séance avait été préparée presqu'exclusivement par le Rév. Frère Emond, un musicien très distingué, un ancien élève du Conservatoire de Bruxelles, aidé par le Rév. Père Jolly, dont le talent musical est bien connu, tous deux sont parvenus à obtenir un résultat tout à fait inespéré. Les charmantes petites voix de nos enfants rendirent des chœurs, des cantates et des chansonnettes avec une grâce parfaite. La classe de chant se compose de soixante enfants; avec quelle harmonie, avec quelle suavité, ils rendirent d'abord un cantique et puis deux chœurs. Les voix si sympathiques et si pures des deux Turcot, de Kearns, de Miloi, d'Eymard et de Louis Pinsonneault firent surtout impression. On admira la richesse des voix des deux Turcot dans les chansonnettes "L'oiseau venu de France" et "La prière d'une mère près d'un berceau."

Il y eut quelques morceaux de déclamation bien choisis et donnés avec grâce et beaucoup de naturel.

Le jeune Johnson joua avec habileté un morceau sur le violon, et les jeunes Deneau, Denis et Johson se distinguèrent au piano.

La séance fut, sans contredit, une des plus belles auxquelles nous ayons assisté, et nous n'exagérons pas en disant que les parents se retirèrent enthousiasmés.

Législature d'Ontario

Séance du 17 mars.

Le Président ouvre la séance à trois heures.

Les projets de loi suivants sont déposés:

Pour permettre à Amélia Gould de vendre certaines terres.

Pour amender la loi municipale en substituant la franchise des propriétaires des terres à celle de la franchise des fils de fermiers.

Pour diviser le canton de Haskin.

Pour éteindre les limites de la ville de Watervtlle.

Pour la protection des femmes et des enfants.

Pour incorporer l'Association des foires de l'Ouest; et incorporer la ville de Niagara et légaliser plusieurs règlements de la ville de Sarnia.

A cause de la fête de St Patrice, la Chambre décide de s'ajourner à six heures.

La chambre se forme en comité des subsides et les sommes suivantes sont votées pour le gouvernement civil.

Hôtel du gouvernement......$	1,750
Bureau du lieutenant-gouverneur........................	3,980
Conseil exécutif et département de l'attorney général.......	16,230
Département de l'éducation...	21,250
Département des Terres de la Couronne.....................	49,150
Département des Travaux Publics..............................	18,630
Département du trésorier......	19,250
Département de l'Agriculture..	590
Département du secrétaire du régistraire..................	31,075
Département de l'Immigration	1,605

Pour cette dernière somme, l'hon M. Hardy déclare qu'elle sera employée pour conserver le bureau qui recueille les statistiques, et conserve les documents. Il s'était proposé d'abolir les dépenses pour l'entretien des hangars pour les émigrants.

GOUVERNEMENT CIVIL.

Institutions publiques........	9,375
Bureau de santé provincial....	6,975
Divers..............................	10,100

POUR L'ÉDUCATION

Ecoles publiques et séparées..	240,000
Ecoles pauvres des nouveaux cantons..........................	22,000
Ecoles modèles...................	8,400
Institut des instituteurs.......	2,000
High Schools.....................	90,000
Institut pour former les instituteurs..........................	2,000
Inspection des écoles,.........	50,000
Examens...........................	16,000
Ecoles Normale et modèle à Toronto........................	19,080
Ecole Normale d'Ottawa........	20,910
Ecole des sciences...............	7,694
Mechanic's institutes...........	46,500

La chambre s'ajourne à 6 heures.

—La dyspepsie dans ses formes les plus mauvaises cédera devant l'usage des petites pilules de Carter pour les nerfs aidées par les petites pilules pour le foie de Carter. Elles ne guérissent pas seulement la maladie, mais fortifient l'estomac et l'appareil digestif.

Mgr Taché malade

On entretient des craintes sérieuses au sujet de l'état de sa santé

On sait que depuis son arrivée à Montréal, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de St Boniface, s'est retiré chez les Sœurs Grises. Monseigneur est retenu au lit par une cruelle maladie et les médecins qui ont été appelés auprès de lui en consultation, entretiennent des craintes sérieuses au sujet de sa maladie.

Les nouvelles que nous recevons au moment de mettre sous presse sont un peu plus rassurantes. Monseigneur a pris un peu de mieux mais est encore très faible et très souffrant. On redouble de soins et de vigilance auprès de lui. Nous faisons des vœux pour son rétablissement.

Ephémérides

18 MARS—En 1885 — Convention internationale de Londres sur l'Egypte.

En 1848—Naissance de la princesse Louise.

Chemin de fer du Pacifique

Etat des recettes pour la semaine finissant le 14 Mars 1887:

1887	$127,000
1886......	$125,000
Augmentation pour 1887.	$ 2,000

Le Grand Tronc

Etat du trafic de la semaine finissant le 12 mars 1887:

	1887	1886
Passagers..........$	93,010	$ 86,405
Fret	236,211	232,253
Total......$	329,221	$318,703
Augmentation.....	$10,518	

Eglise St Jacques

Dimanche prochain, le 20 mars courant, le Révd Messire Collin, Supérieur de S.S., prêchera à l'église St Jacques, à l'office du matin, le sermon de circonstance pour la fête St Joseph.

La quête faite à cette occasion est spécialement destinée à l'entretien de l'église.

Dissolution de société

C'est par erreur que nous avons annoncé, dans notre édition d'hier soir, la retraite de M. Letang, de la Société Letang, Madore et Cie, négociants en quincaillerie.

C'est M. Madore qui s'est retiré de cette société qui continuera les affaires sous les noms et raison sociale Letang, Letang et Cie.

Ascenseur à l'Hôtel-de-Ville

Il est fortement question de construire un ascenseur à l'Hôtel-de-Ville. Ce qu'il y a de surprenant c'est que nos échevins n'y aient pas encore pensé.

Nous prions le comité de l'Hôtel-de-Ville de prendre la chose en note et tous ceux qui ont affaire au Palais de la Cité lui sauront gré de cette innovation.

Substitution de procureur.

Dans la cause de Fellows *vs* Lamb, en Cour d'Appel, ce matin, M. Martineau a demandé que le nom de M. Beausoleil soit substitué à celui de M. Lacoste. M. Lacoste ne s'y est pas opposé mais a demandé à la Cour de forcer M. Martineau à montrer ses autorités.

Son Honneur a décidé qu'il n'était pas nécessaire de produire des autorités, mais il renvoyait l'affaire à lundi pour permettre à M. Martineau de donner sa révocation.

OBITUAIRE

A l'hôpital de Ste Marie de Monnoir, le 15 mars 1887, s'endormait dans le Seigneur, à l'âge de douze ans, trois mois et quelques jours, Joseph Alphonse Boucher, élève du Séminaire du même endroit. Le défunt était fils de Stanislas Boucher, marchand de la paroisse de St Marc et de Marie Duvernay.

Arrivé au Collège de Ste Marie, pour y commencer ses études, au commencement de cette année scolaire, il s'était déjà fait remarquer par sa profonde piété, son amour du travail et son respect pour la règle, lorsque soudain, une cruelle maladie lui ouvrit en une dizaine de jours les portes du tombeau, et l'enleva à l'affection profonde que le baume de ses vertus avait déjà fait naître dans le cœur de tous ses camarades.

A cette occasion, le P. Séminaire a été témoin de scènes des plus touchantes.

Le lendemain de son décès, ses restes avaient été rapportés et exposés avec une grande pompe funèbre dans la chapelle du collège. Le deuil était général dans la maison, et tous, tour à tour, nous allions sur sa chère dépouille verser une larme avec une prière. Enfin le 17 au matin, on y célébrait solennellement ses funérailles, à la suite desquelles son corps devait être reconduit à son village natal où, à côté de son berceau, il allait sommeiller à jamais. A cette cérémonie déjà fort impressionnante, M. le Supérieur de la Maison ajouta d'émouvantes paroles qui firent verser d'abondantes larmes; et après avoir récité un dernier "De profundis," nous lui dîmes un éternel adieu.

Parents affligés, consolez-vous, c'est un ange qui prie pour vous au Ciel.

Incendie désastreux

La brigade du feu de Ste Cunégonde a été appelée, ce matin à 2 heures, pour un incendie qui venait de se déclarer dans la manufacture de biscuits de M. Jos. Luttrell, située coin des rues Vinet et Albert, à Ste Cunégonde. L'alarme fut donnée par un citoyen qui revenait de veiller. En un clin d'œil le chef Pagé et ses hommes étaient rendus sur les lieux que les flammes avaient déjà envahis d'une manière considérable. Les pompiers se mirent à l'œuvre et après un travail opiniâtre de trente minutes, finirent par se rendre maîtres du feu. Le chef Benoit de St Henri qui à la première alarme s'était porté au secours de ses confrères de Ste Cunégonde, fit noblement son devoir et a montré qu'il entend son affaire.

M. Pagé et ses hommes se sont montrés à la hauteur de leur tâche et leur travail intelligemment dirigé a démontré qu'il entendaient bien leur périlleux métier.

Les pertes subies par M. Luttrell sont considérables et peuvent être évaluées à $5,000 ou $6,000. Tout l'emmagasinage a été endommagé ou détruit et comme M. Luttrell avait le contrat pour la confection du pain pascal des juifs, il perd, par cela seul, un montant considérable.

Le feu a pris au-dessus des fournaux servant à la cuison des biscuits et sans le travail énergique des pompiers, l'établissement complet aurait été détruit.

Les écuries et les bureaux de l'établissement sont intacts, M. Luttrell qui s'était rendu sur les lieux du désastre a hautement félicité les braves pompiers pour leur activité et leur sang-froid.

Les pertes sont en partie couvertes par les assurances.

Les pompiers de Ste. Cunégonde et de St. Henri ont passé le reste de la nuit sur les lieux, dans la crainte de quelque accident. Plusieurs citoyens ont grandement aidé les pompiers dans leur rude besogne. Nous devons surtout mentionner MM. le Maire Morin, G. N. Ducharme et Alp. Bourdon.

DANS LES FLAMMES

Un grand hôtel de Buffalo en flammes

10 personnes brûlées vives et 18 autres dangereusement blessées

Buffalo N.Y. 18—Le feu a été découvert ce matin à 3 heures et demie dans l'hôtel de New Richmond contenant un grand nombre de pensionnaires, dont on entendait les cris de détresse à une distance assez éloignée. On a pu sauver un certain nombre de personnes au moyen d'échelles. Le St James Hall et toutes les maisons voisines sont aussi devenues la proie des flammes.

On pouvait voir de nombreux pensionnaires de l'hôtel courir dans les rues de la ville les uns en costume de nuit, les autres légèrement vêtus cherchant des places pour s'abriter. Plusieurs hommes avec du sang sur la figure couraient les rues en criant au secours. Leurs blessures avaient été faites par les vitres de leurs chassis lorsqu'ils s'étaient échappés. La buvette de Canney a été transformée en hôpital; huit hommes et femmes y ont été déposés, horriblement brûlés et meurtris, en outre de tous ceux, et ils se trouvent en grand nombre, qui se sont sauvés avec seulement leur costume de nuit. A 4 heures, le Richmond, le St James Hall et le bloc entier se trouvaient en flammes, tout a brûlé comme une boîte de bois. Le corridor dans le centre de la bâtisse a fait l'effet d'un entonnoir et quand les flammes se sont propagées, elles ont atteint de suite tous les ouvrages en bois et les planches de l'hôtel; les pensionnaires se sont trouvés alors emprisonnés par un mur de feu. De nombreux essais ont été faits pour se sauver par les fenêtres.

La couverture de la galerie photographique de Murdoch et du magasin de cigares Palacis a été défoncée par la chute des murs de l'hôtel. Cette maison avait un étage et demi de hauteur. On dit que le feu a pris naissance dans le vestiaire. Le sergent Jordan a vu une femme tomber dans les flammes d'une fenêtre située sur le côté Sud de l'hôtel. On croit que sur les ruines des édifices brûlés se trouvent les corps de plusieurs malheureux pensionnaires qui se sont précipités du haut des fenêtres et se sont tués. De nombreux enfants n'ont pu être retrouvés. Deux petites filles ont été sauvées par les pompiers. Trois des servantes de l'hôtel ont été très-probablement brûlées vives.

N. H. Bryant, voyageur de commerce de New-York, est très grièvement brûlé aux pieds et aux mains; M. W. Parson a de fortes brûlures aux mains. Le nombre exact des blessés n'est pas entièrement connu; beaucoup se sont traînés eux-mêmes dans les hôtels et les buvettes du voisinage et y ont fait panser leurs blessures. Plusieurs agents d'assurances étaient dans l'hôtel, et quelques-uns d'entre eux, sont grièvement blessés, entre autres, M. J. McKay de Niagara Falls. Il est tombé de l'échelle de sauvetage et s'est fait beaucoup de mal au dos; un autre C. W. Dubois de Syracuse est fortement brûlé à la figure et aux mains. M. S. Deway de Rochester a les chairs brûlées. Mme Mann, femme d'un des propriétaires et sa jeune fille sont grièvement brûlées. M. Stoffard propriétaire et sa famille sont sains et saufs mais fortement émotionnés. Mark Osborn commis de l'hôtel, autrefois à l'hôtel Continental à Philadelphie, manque. On le suppose mort. Un homme inconnu est étendu devant le magasin de Dinger frères, couvert par un matelas.

On pensait d'abord que c'était M. Merford, surintendant du chemin de fer Michigan Central, mais c'était une erreur, car on l'a revu ensuite en parfaite santé. Cet homme a les cheveux noirs et toute la figure est couverte de sang. Un homme d'âge moyen avec des favoris noirs taillés courts et fortement bâti, s'est jeté du 2ème ou du 3ème étage sur le toit de la bâtisse occupée par la buvette de James Creighton qui avait deux étages de haut; il devait avoir reçu des blessures graves à l'intérieur, car il a été incapable de se servir des moyens de sauvetage qu'on lui a fournis en dressant contre la maison une petite échelle. Il commença à descendre les échelons mais il perdit l'équilibre et tomba la tête la première sur le trottoir où il se tua raide. Le corps a ensuite été reconnu comme celui de Wm Purcell de cette ville agent local de Bradstreet. A 6 heures le feu était contrôlé, mais il ne restait plus que des murs debout de ce qui avait été autrefois un hôtel splendide.

Le magasin d'habits de Boston, et ceux de Ulbrich et Kingsley, et Pierre Paul et frères, libraires, la buvette de J. Creighton, la galerie photographique de Murdoch, le débit de cigares de Polacio sont complètement brûlés; le magasin de musique de Wahles n'a pas de mal. Sur la rue Eagle se trouvait le St. James Hall, dont il ne reste plus que les murs.

Une circonstance singulière, c'est que l'élégante résidence de Jewett Richmond, qui a donné le nom à l'hôtel, avait été détruite par le feu il y a quelques semaines.

Les rapports de police constatent qu'il y a eu dans l'incendie 10 pertes de vie, et 15 à 20 blessés.

L'ameublement de l'hôtel était assuré pour $26,000 dans trente compagnies différentes.

Les améliorations pour $13,000; les caves, vins et liqueurs pour $4,500; les tables de billard et de pool pour $1,200; et les fournitures, $3,500; la vaisselle et la verrerie pour $1,943; sur la bâtisse $85,000 et sur les autres magasins brûlés environ $20,000.

L'hôtel Richmond était un hôtel magnifiquement tenu et garni, pour le mettre en bon ordre il avait été dépensé $75,000; la maison de hardes faites de Boston, perd $50,000 entièrement assurés; on ne peut apprécier les pertes de Peter Parl & Frères, libraires, mais elles sont couvertes par des assurances. On a trouvé dans les ruines du débit de cigares, le corps d'une femme inconnue.

ACCIDENTS.

Un jeune garçon, nommé Edward Dillon, âgé de 13 ans, demeurant No 103, rue Centre a eu une cuisse fracturée par la chute d'un baril de sucre, au marché St Gabriel. A l'hôpital Notre-Dame.

—Un petit garçon nommé Thomas Gorland, âgé de 7 ans, demeurant rue Murray, et un petit compagnon sont montés dans une voiture de boucher au carré Victoria. Le cheval prit le mors aux dents et renversa la voiture au coin des rues Versailles et St Jacques Ouest. Thomas Gorland fut relevé sans connaissance et transporté à l'hôpital Notre-Dame dans l'ambulance. Son état est très critique.

Son petit compagnon n'a reçu aucune blessure.

Hier après-midi, un des employés de M. Grier qui tient un clos de bois, rue Notre-Dame, près de la rue Fulford à l'ouest de la ville, mesurait du bois pour une pratique lorsqu'une pile s'écroula et ensevelit complètement le malheureux.

Les constables Charles et Honoré Proulx de la police de Ste Cunégonde accourus sur les lieux de l'accident, retirèrent le pauvre homme de sa triste position, et constatèrent qu'il avait la jambe gauche cassée à deux endroits.

L'ambulance fut mandée et transporta le blessé à l'hôpital général où on lui prodiga les soins que réclamait son triste état.

Colonne Carsley

MONTREAL 1 MARS 1887

BUSTLES
BUSTLES
BUSTLES

L'assortiment de Bustles est maintenant au complet et consiste en améliorations américaines les plus modernes.

Nous avons en mains

THE IDEAL
THE LAVANCE
THE MODEL
THE WAVERLY
CEYLON GRASS
ALASKA DOWN
THE LANGTRY
THE QUEEN

Et un grand nombre d'autres aux plus ba prix chez

S. CARSLEY

JUPONS
JUPONS
JUPONS

Les jupons deviennent à la mode.

On peut s'en procurer de toutes grandeurs chez

S. CARSLEY

CASQUETTES A BON MARCHE
CASQUETTES A BON MARCHE
CASQUETTES A BON MARCHE

Une ligne complète de casquettes pour serviteurs est en stock aujourd'hui.

S. CARSLEY

CACHEMIRES NOIRS
CACHEMIRES NOIRS
CACHEMIRES NOIRS

On vient de recevoir une cargaison de cachemires noirs français, les meilleurs qu'on ait vus sur le marché.

S. CARSLEY

CREPES
CREPES
CREPES

Plusieurs boites de crêpes noirs de 75c à $1.25 la verge. Qualité extra de $1.50 à $4.50.

La raison pour laquelle nous vendons des crêpes noirs à meilleur marché que les autres magasins est que nous les achetons directement et en grande quantité.

S. CARSLEY

S. CARSLEY

Nos. 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777.
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Cercle Ville-Marie

Personne n'oubliera, ce soir, d'aller entendre le savant Abbé Tanguay au Cercle Ville-Marie.

Nous devons ici féliciter le Cercle Ville-Marie du patronage que lui ont accordé nos hommes éminents dans les lettres, les sciences et les arts.

Chaque fois que nous avons à inviter nos lecteurs aux séances publiques du Cercle Ville-Marie, il nous fait toujours plaisir de leur annoncer que le Cercle s'est assuré le concours d'un de ces hommes, dont s'honore à juste titre notre pays.

Nous espérons que nos lecteurs se feront un devoir de ne pas ménager leurs sympathies et leur encouragement à nos jeunes amis du Cercle Ville-Marie en assistant en grand nombre à leur séance de ce soir.

Le programme est des plus attrayants; outre la conférence de M. l'abbé Tanguay, il y aura chant, musique et comédies.

Les billets de saison admettent. Admission 25 cts.

Aux communautés religieuses

L'artiste peintre et décorateur si bien connu, M. G. L. Capello, offre ses services aux communautés religieuses pour la décoration de leurs salles académiques, scènes de théâtre, etc, à des prix excessivement modérés.

M. Capello est déjà le décorateur des charmantes salles académiques des RR. PP. Jésuites de Montréal, des RR. SS. du Sault au Récollet, des collèges d'Ottawa, de Farnham, de Marieville et de l'Assomption, de cette dernière salle il est aussi l'architecte.

La décoration de l'Académie de Musique de Québec lui a été également confiée.

Les travaux qu'a déjà exécutés cet artiste avec tant de goût et tant de talent le désignent suffisamment à l'attention des communautés religieuses et à toute personne ayant besoin de ses services.

FAITS DU JOUR

Réverbère

Un réverbère est brisé au coin des rues St Denis et Ste Catherine.

Colonisation.

Le R. P. Nolin, S. J., prêchera sur la colonisation, dimanche, à St-Charles, le matin, et à St-Gabriel, le soir.

Appel refusé

Dans une cause de Papineau vs La Corporation de Notre-Dame de Bonsecours, appel a été refusé ce matin.

L'Eglise du Sacré-Cœur

Les travaux de construction de cette église se continuent activement. Des ouvriers sont actuellement occupés à couvrir le monument en ardoises.

Jeune voleur

Un petit bambin de 14 ans du nom de Henri Burt a été arrêté, hier soir, par le sergent Charbonneau Il a comparu ce matin devant le magistrat de police et a plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé cinq piastres dans les tiroirs du magasin de son patron, M. Pearson.

Sentence sera portée contre lui demain.

Condamnation.

Les trois individus, arrêtés, ces jours derniers, sur l'accusation d'avoir tenu une maison de désordre sur la rue Craig ont reçu leurs sentences, ce matin.

Peasant à été condamné à 6 mois de prison, $50 ou 6 autres mois.

Paquette et Laprise ont été condamnés, chacun, à $25 ou trois mois.

IMPORTANT

Lorsque vous visitez New-York, épargnez le transport de votre bagage et la location d'une voiture, en arrêtant au **Grand Union Hotel**, en face du Grand Central Depot.

600 chambres magnifiquement meublées à $1 et au-dessus par jour. Plan Européen. Ascenseur et toutes les améliorations modernes.

Restaurant approvisionné de ce qu'il y a de meilleur. Tramways, voitures, chemins de fer élevés pour toutes les gares. Vous pouvez vivre mieux avec moins d'argent au Grand Union Hotel que dans tout autre hôtel de première classe dans la ville. 181 1a

Dépêches du Soir.

ETATS-UNIS

Brûlé en mer

San Francisco 18—Le steamer allemand "Rostata" parti de cette ville le 27 janvier avec une cargaison de marchandises pour Traite a brûlé en mer. On ignore ce qu'est devenu l'équipage.

Bataille

Abbott, Texas, 18—Hier, Joe Harden s'est présenté à la résidence à W. W. Threwell et a demandé à parler à Hugh Zenkins. Une dispute eut lieu, les révolvers furent sortis et ils se mirent à les décharger l'un sur l'autre. Jenkins a été tué et Harden mortellement blessé.

Mission militaire

New-York 18—Le *National* de Port-au-Prince, annonce l'arrivée de la mission militaire française envoyée, sur la demande du gouvernement haïtien, pour réorganiser l'armée de cet Etat.

Cette mission est ainsi composée: M. Durand, chef de bataillon au 85e régiment d'infanterie de France, commandant la mission; M. LeBrun, capitaine au 1er régiment de dragons; M. Chastel, capitaine au 29e régiment d'artillerie.

Dernière réduction

Nous venons de faire encore une réduction sur nos fourrures, elles sont maintenant si bon marché que nous ne pouvons plus les réduire. Le commerce de fourrures achève, que l'on profite des bas pris, aujourd'hui on achète presqu'à moitié prix. Notre assortiment est encore le plus complet et le plus riche de toute la ville.

CHS DESJARDINS & Cie
Nos 637 et 639 rue Ste-Catherine
Aux 3 Chevreuils.
Montréal.

$100 de récompense

Aux personnes qui souffrent de la dyspepsie et de toutes les incomodités de cette terrible maladie. Nous invitons ces personnes souffrantes, à essayer notre célèbre eau St Léon, nous sommes sûr de leur procurer un prompt soulagement. Cette eau merveilleuse est en vente dans les principales épiceries et pharmacies. En gros et en détail par

MASSICOTTE ET FRÈRE,
Seuls agents pour la Compagnie,
No 217, rue Ste Elizabeth,
Montréal.
Téléphone 810 A.
A l'enseigne du gros fanal.

—Ils vont se marier dans quelques jours:

—Eh bien, monsieur Charles, lui ditelle, vous ne regretterez pas trop, je pense, votre vie de garçon?

—Oh! mademoiselle, la cuisine de restaurant est si mauvaise!

Chapeaux Chapeaux

Nous venons de recevoir à notre grand magasin, plusieurs caisses de chapeaux nouveaux, venant directement d'Angleterre. Tous ces chapeaux ont les formes les plus élégantes et sont vendus à bas prix, mais strictement à un seul prix.

CHS DESJARDINS ET CIE
637 et 639 rue Sainte Catherine
Aux 3 Chevreuils.
Montréal.

Mauvais chemin

Le chemin Papineau, à partir de l'ancienne barrière, près de la rue Sherbrooke jusqu'à la barrière St. Michel, est dans le plus déplorable état. Sur tout le parcours la neige remplit le chemin pardessus les clôtures et il s'est formé des *cahots* dans lesquels chevaux et voitures disparaissent. Il semble pourtant qu'il y aurait moyen de mettre ce chemin en meilleur état.

Nulle part

Trouverez-vous des *Cadeaux* plus utiles et pratiques que chez le soussigné:

Canards en cuivre à Eau chaude avec lampes, *Cuit-œufs* en cuivre avec lampes pour deux quatre et six œufs, *Porte-allumettes* en cuivre ou en bronze, *plats réchauds, couvre-plats,*

AUSSI

couteaux, fourchettes et cuillers indestructibles, *balais à tapis, séchoirs à rideaux*, moulins à tordre le linge prix de $3 à $10.50 chaque chez.

L. J. A. SURVEYER,
181. jno 1588 rue Notre Dame

DÉCÈS

En cette ville, le 17 courant, à l'âge de 27 ans. Marie Louise Corbeau, épouse de Clodomir Lamarche.

Les funérailles auront lieu, lundi, le 21 courant à 7 hrs précise a.m. Le convoi partira de la demeure de son époux 260 rue St André pour se rendre à l'Eglise St Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'assister.

Aucune table n'est complète
SI ELLE NE CONTIENT PAS
Les biscuits supérieurs
DE LA
THE MONTREAL BISCUIT CO.
1a 10m-87

A LOUER

Un magnifique magasin, au coin des rues Notre-Dame et Murray, cave splendide bien appropriée pour le vin ou pour toute autre sorte de marchandise. Le magasin a 100 pieds de profondeur, changements au goût du locataire.

S'adresser à
CHARLES GAREAU
81-17m 412 Rue St Denis Montréal.

Loterie Nationale

$30,000

de prix seront tirés le

20 AVRIL

Prix du Billet: $1.00
Pour obtenir billets, informations, etc.
S'adresser au Secrétaire,
S. E. LEFEBVRE,
No. 19, Rue St, Jacques.
1ms-1era.

LE BLANC DE PLOMB
Brandram's BB

ET LE Blanc de Plomb avec la marque

sont les meilleurs Blancs de Plomb du marché.

DEPOT CHEZ
P. D. DODS & CO.
No. 146 RUE McGILL, Montréal.
15 mai 86-1an

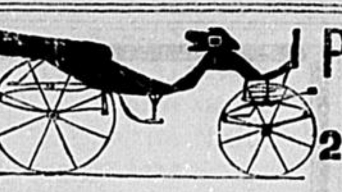

P. DANSEREAU

CARROSSIER
219, Rue Craig, 221
MONTREAL

M. Dansereau a en mains un stock de voitures neuves de toutes sortes qu'il tient à la disposition du public, tels que:—Coupés—Voitures de Cochers—Voitures de boulanger—Phaëtons—Victorias—Buggies—Express à piano—Landaus—Voitures de Québec—Omnibus—Charrettes—Voitures d'Hiver de toutes sortes.

M. Dansereau construit sur commande toutes sortes de voitures de famille, et fait une spécialité de réparations à bon marché. Il emploie les meilleurs ouvriers et les meilleurs matériaux. M. Dansereau est inventeur d'une nouvelle capote brevetée pour les voitures de familles et les voitures de place. Son invention a été reconnue comme la meilleure et il a obtenu les premiers prix et des diplômes pour chaque voiture aux expositions de 1881 et 1882.

P. DANSEREAU, 219 et 221 rue Craig, MONTREAL.

P. S.—Les roues fabriquées par M. Dansereau sont garanties et reconnues les meilleures qui soient fabriquées en Canada.

Voitures d'hiver et d'été de seconde main vendues à moitié prix.
23f-1an

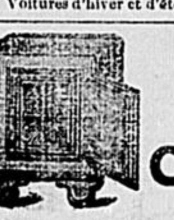

FRENETTE FRERES

MANUFACTURIERS DE
COFFRES-FORTS
Portes de Voutes, Grillages, etc.
REPARATIONS.
No. 377 Rue Craig, Montréal.
(ENTRE LES RUES SANGUINET ET ST. DENIS.)
19i jno

FONDÉE EN 1842.
SALLES A DINER ET A LUNCH
D'ALEXANDER
219, RUE St. JACQUES. Montréal.
MAINTENANT OUVERTES
Sucreries et Bonbons, Gateaux assortis de toutes espèces
(Frais tous les jours.)

On demande à louer

Dans un rayon de six milles autour du Centre de la ville, une ferme en entier ou en partie.

S'adresser à
CHARLES GAREAU
81-17m 412 Rue St Denis Montréal

ON DEMANDE

Une servante au No. 152 rue St Denis.

Emploi demandé

Un jeune homme demande un emploi dans la ligne de chaussures comme commis-voyageur. Il produira les certificats voulus. S'adresser à R. R. 125 P. O. Baie St Paul Charlevoix.
41 15m

Notaire demandé

Un Notaire recommandable sous tous les rapports trouverait à Ste Philomène, une clientèle qui en très-peu de temps lui assurerait une existence honorable.
61-16m

UN MENAGE

de deux personnes demande à louer quatre appartements dans la partie centrale de la ville. Loyer modéré. S'adresser à
3m P. B., bureau de L'ETENDARD.

PERDU

Un portemonnaie contenant $45.00 en billets de banque et environ $1.25 en argent, sur la rue St. Christophe à partir de la rue Dorchester à la rue Ontario, depuis cette rue jusqu'à la rue Beaudry, de la rue Mignonne à la rue Panet.

Celui qui le rapportera au No. 318½ rue Montcalm, sera généreusement récompensé.
31-17m

AVIS

est donné qu'il sera demandé à la Législature de Québec à sa présente session, la passation d'un acte incorporant la "Compagnie de Jesus."

A. E. DE LORIMIER
Avocat.
Montréal 7 Mars 1887. 1m-15m

A VENDRE

9,000,000 de pieds de Bois Sciage et de toutes épaisseurs, largeurs et qualités, préparés ou bruts. Lattes, Bardeaux sciés ou fendus. Colombages, etc., etc.; au clos de

HURTEAU & FRERES
92 rue Sanguinet coin de la rue Dorchester
6 mars 86 1a

O M. LAVOIE,
PEINTRE-DECORATEUR

Peintre à Fresques et Doreur, Tapissier, Blanchisseur, Peintre de Maisons, d'Enseignes, de Rideaux, de Chassis et Imitateur

1631 rue Notre-Dame
MONTREAL

Spécialités pour décorations d'Eglises, Chapelles, Banques, maisons privées, etc.

Références de première classe.
29j-31acut

Loterie Nationale

$30,000.00

de prix seront tirés le

20 AVRIL

Prix du Billet: $1.00
Pour obtenir billets, informations, etc.
S'adresser au Secrétaire,
S. E. LEFEBVRE
No. 19, Rue St. Jacques.
1ms-1era.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal—Cour Supérieure—No 1970

Dame Anna Gendron demanderesse vs. Adolphe Bourgeois défendeur.

Le 29e jour de Mars 1887, à huit heures de l'avant-midi, au No 237 rue Cadieux en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de justice, au plus haut offrant et dernier enchérisseur, les meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Condition argent comptant.

AUGUSTE WATIER H.C.S.
Montréal 18 Mars 1887.

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte d'incorporation d'une compagnie d'assurance sur la vie sous le nom de "La Canadienne", et pour divers droits et privilèges concernant la dite corporation.

CHS. C. DE LORIMIER
Avocat des Requérants
Montréal 16 Février 1887.

TERRE A VENDRE

150 acres de belle terre à vendre avec maison et dépendances etc., etc., dans la paroisse de St Thomas d'Alfred, Comté de Prescot, Township d'Alfred, Ont.

La paroisse est toute canadienne, et la terre en question se trouve à 3 milles seulement de l'église.

Pour plus amples informations s'adresser à
JOHN FRASER
L'Orignal Ont.
311-2m

L. G. CAPELLO,
TABLEAUX,
Décorations à Fresques et à l'Encaustique,
PORTRAITS,
Leçons de Dessin et de Peinture à Domicile
1470 Rue Notre-Dame, Montréal
22j-jno

M. GARAND
NOTAIRE
No 10 rue St-Lambert
MONTREAL

ARGENT A PRETER
RÉSIDENCE: 155 rue St. Hubert.
1a-7aout 86

THEO. DAOUST
ARCHITECTE
30, — RUE SAINT JACQUES, — 30

Plans, mesurage, estimation, devis et surveillance de bâtisses, exécutés avec soin et promptitude
2f-1an

VICTOR ROY,
ARCHITECTE
26,-Rue St. Jacques,-26
MONTREAL.
25 oct 86 1a.

HORACE PEPIN, L. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
61 rue St Gabriel
Entre les rues Notre-Dame et St Jacques
MONTREAL 1a

L. C. De Tonnancour
MARCHAND-TAILLEUR,
No. 8 Cote St. Lambert,
(Ancienne Bâtisse de la Banque Ville-Marie

Toujours en mains un grand assortiment de Marchandises françaises
24f87-1a

ACHILLE TALBOT
AVOCAT
(Ancien membre du Barreau de la Cité de Québec.)
HULL.
Rue Principale, (Main St.), Edifices du Bureau de Poste.
Résido à Ottawa, rue Nicholas, No. 115.
14a 86-1a

J. EMILE VANIER
(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)
Ingénieur Civil et Arpenteur
61 — RUE ST JACQUES — 61

Demandes de BREVETS D'INVENTIONS, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'Etranger.
1a-31a-86

J. N. Lamarche
RELIEUR
No 17, Rue Ste Therese, Montréal
(Entre les rues St Gabriel et St Vincent

Manufacturiers de Livres, Blancs, Réglés, Perforage, Numérotage et Reliure de luxe.
1a-18aout

Hetu Dumouchel &
HETU
NOTAIRES
No. 30 Rue St. Jacques.

Administration de successions, etc. Prêts sur hypothèques, placements de premier ordre Sténographe et comptable attaché au bureau. Téléphone No 1014
1a-1er M

PAPINEAU
MARIN & Mackay,
NOTAIRES
No. 56 rue St. Jacques
Argent à prêter sur hypothèques.
6m's-1d